

BILAN DES ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT

EXERCICE ANNUEL 2016-2017

Direction de la formation professionnelle
Octobre 2017

A construction site at sunset. In the foreground, large concrete letters spell out 'UNE EXPERTISE' and 'ÇA SE CONSTRUIT'. Workers in hard hats and safety vests are working on the letters and the surrounding structure. A crane is visible in the background against a hazy sky. The ground is muddy with some puddles. There are several red and white striped traffic cones and orange safety barriers scattered around the site.

UNE
EXPERTISE
ÇA SE CONSTRUIT

FIERS
ET COMPÉTENTS .COM

FORMATION
DANS L'INDUSTRIE
DE LA CONSTRUCTION

Bien que le masculin soit utilisé dans ce document, les mots relatifs aux personnes désignent aussi bien les hommes que les femmes.

Sommaire

1. Introduction	5
Faits saillants	5
2. Gestion de l'offre de service	6
Estimation des besoins et planification de l'offre de service pour y répondre	6
Groupes créés	7
Gestion des inscriptions dans les groupes	9
Groupes annulés	11
<i>Causes d'annulation des groupes</i>	13
3. Activités de perfectionnement réalisées	15
Caractéristiques des groupes réalisés	15
<i>La région de formation</i>	15
<i>La fonction associée au groupe</i>	16
<i>La plage horaire</i>	17
<i>La période de démarrage</i>	19
<i>Les fournisseurs de services</i>	19
Les activités de perfectionnement	20
<i>Diversité des activités</i>	20
<i>Les activités les plus populaires</i>	21
<i>Activités de formation en ligne</i>	22
<i>Activités de formation reliées au développement durable</i>	23
<i>Activité de formation Sensibilisation à l'intégration des femmes au sein d'une équipe de travail</i>	23
<i>Durée des activités</i>	23
<i>Participation par groupe</i>	24
4. Portrait de la clientèle participante	25
Caractéristiques de la participation	20
<i>Types de perfectionnement</i>	25
<i>Participation selon les métiers et titres occupationnels</i>	25
<i>Participation selon le certificat de compétence</i>	27
<i>Clientèle en obligation de formation</i>	28
<i>Région de formation des participants</i>	31
<i>Résultats de la participation aux activités de perfectionnement</i>	32
Caractéristiques des personnes différentes	20
<i>Participations multiples</i>	34
<i>Caractéristiques démographiques des personnes différentes</i>	36
<i>Le genre et la langue de correspondance</i>	36
<i>Le groupe d'âge</i>	38
<i>Le secteur de travail</i>	38
5. Participation aux activités de formation aux entreprises	39
<i>Selon la région</i>	39
<i>Selon la fonction des participants</i>	40
<i>Selon l'activité de perfectionnement</i>	42
Conclusion	43
ANNEXE 1 – Lexique (2016-2017)	44

Liste des tableaux

Tableau 1	Participation aux activités de perfectionnement comparativement à l'estimation retenue par le CPFIC.....	7
Tableau 2	Nombre de groupes créés par type d'activité selon la région de formation.....	8
Tableau 3	Nombre d'inscriptions dans les groupes par mode de transaction selon la catégorie de formation.....	9
Tableau 4	Nombre de transactions par mode selon le type de transaction.....	10
Tableau 5	Nombre de transactions par catégorie de formation selon le type de transaction.....	11
Tableau 6	Nombre de groupes annulés et nombre d'inscriptions impliquées selon la raison d'annulation.....	14
Tableau 7	Nombre de groupes réalisés par type d'activité selon la région de formation.....	15
Tableau 8	Nombre de groupes réalisés et de participants et nombre moyen de participants par groupe selon la fonction associée au groupe.....	17
Tableau 9	Nombre de groupes réalisés et de participants par rythme de formation selon la plage horaire.....	18
Tableau 10	Nombre de groupes réalisés par plage horaire selon la catégorie de formation.....	18
Tableau 11	Nombre de groupes et de participants selon la période de démarrage.....	19
Tableau 12	Nombre de groupes réalisés par les 10 principaux fournisseurs de services selon le type d'activité.....	20
Tableau 13	Nombre d'activités et de groupes selon la catégorie de l'activité de perfectionnement.....	21
Tableau 14	Les 10 activités les plus populaires.....	22
Tableau 15	Participation aux formations en ligne.....	22
Tableau 16	Durée moyenne des activités réalisées selon la catégorie de formation.....	23
Tableau 17	Nombre moyen de participants par groupe selon la catégorie de formation.....	24
Tableau 18	Nombre de participants par type de perfectionnement selon le métier ou l'occupation prioritaire du participant.....	26
Tableau 19	Nombre de participants par catégorie de formation selon le certificat de compétence.....	27
Tableau 20	Nombre de groupes et de participants pour les apprentis en obligation de formation selon le type d'activité.....	29
Tableau 21	Taux de participation des personnes tenues de se perfectionner.....	30
Tableau 22	Nombre de participants par type de formation selon la région de formation.....	31
Tableau 23	Nombre de participants par région de domicile selon la région de formation.....	32
Tableau 24	Nombre de participants par catégorie de formation selon le résultat de la participation aux activités de perfectionnement.....	33
Tableau 25	Nombre de personnes différentes par certificat de compétence selon le nombre d'activités de perfectionnement suivies.....	34
Tableau 26	Nombre de personnes différentes selon le nombre d'activités suivies par métier ou occupation prioritaire, et comparaison avec la main-d'œuvre active.....	36
Tableau 27	Nombre de personnes différentes selon la langue de correspondance et le sexe.....	37
Tableau 28	Nombre de groupes et de participants aux activités offertes en anglais.....	37
Tableau 29	Nombre de personnes différentes selon le sexe et le groupe d'âge.....	38
Tableau 30	Nombre de participants différentes par catégorie de formation selon le secteur prioritaire de travail.....	38
Tableau 31	Nombre de groupes réalisés et de participants à des activités de perfectionnement de formation aux entreprises selon la région.....	40
Tableau 32	Nombre de participants aux activités de perfectionnement de formation aux entreprises selon le métier ou l'occupation prioritaire.....	41
Tableau 33	Les 10 activités les plus populaires de la formation aux entreprises.....	42

Liste des graphiques

Graphique 1	Taux d'annulation des groupes de 2004-2005 à 2016-2017	12
Graphique 2	Nombre d'inscriptions reçues et annulées, et part des inscriptions annulées de 2009-2010 à 2016-2017	12
Graphique 3	Nombre de participants selon le type de perfectionnement de 2006-2007 à 2016-2017	25
Graphique 4	Évolution de la répartition des participants selon le certificat de compétence de 2005-2006 à 2016-2017	28
Graphique 5	Évolution des participants en obligation de formation selon le certificat de compétence de 2001-2002 à 2016-2017	29
Graphique 6	Évolution du nombre de personnes différentes et de la participation totale de 2005-2006 à 2016-2017	33
Graphique 7	Répartition des personnes différentes participantes et de la main-d'œuvre active selon le certificat de compétence	35

Notes méthodologiques

- Le présent bilan couvre la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, période représentant l'« exercice opérationnel » de la Direction de la formation professionnelle (DFP) de la Commission de la construction du Québec (CCQ). Cette période est différente de l'exercice budgétaire du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC).
- Ce bilan traite des personnes qui ont été présentes au moins une fois à une formation découlant de l'offre de service de la CCQ. Il n'inclut pas la main-d'œuvre qui a participé à une formation non organisée par la CCQ, même si certaines formations sont remboursées par le FFSIC.
- Toutes les variations annuelles font référence aux changements qui se sont produits entre les exercices 2015-2016 et 2016-2017.
- À moins d'indications contraires, l'unité d'analyse est le nombre de personnes présentes dans chaque groupe, identifiées chacune soit comme « participant » soit comme « participation ». Par ailleurs, si une personne, pour quelque raison que ce soit, commence son cours dans un groupe et le finit dans un autre, elle est comptabilisée une seule fois, bien qu'il y ait eu la participation de deux personnes, une dans chacun de ces groupes.
- Il est de plus en plus fréquent qu'une activité de perfectionnement soit dédiée à deux ou trois métiers, ou à un métier et une occupation. Il a été choisi d'attribuer l'activité au plus grand nombre de personnes présentes selon leur métier ou occupation prioritaire. Conséquemment, la présentation par métier ou occupation ne signifie pas une exclusivité, mais repose sur la majorité observée. Lorsqu'il n'y a pas de majorité claire parmi les participants, l'activité est alors associée à la catégorie « Multimétier » ou à la catégorie « Multimétier et titres occupationnels ».
- Enfin, les données liées à la gestion des groupes sont conservées, mais pas toutes les caractéristiques des personnes présentes au moment même de leur participation. C'est à la fin de l'exercice que sont extraits les renseignements personnels de la clientèle, tels que l'âge, la région de domicile, l'employeur, le métier prioritaire, le certificat de compétence. Ce décalage de temps entre le moment de la participation et la réalisation du présent document peut générer quelques données incongrues : par exemple, un participant a suivi un cours de révision de notions théoriques de son métier. Lors de la formation, le certificat de compétence détenu était celui d'apprenti, mais aujourd'hui, le certificat de compétence détenu est celui de compagnon ou le participant n'a pas de certificat de compétence. Par conséquent, une rubrique « Indéterminé » peut apparaître pour certaines caractéristiques des personnes participantes, comme le secteur de travail majoritaire ou le certificat de compétence. Cela ne reflète pas la situation au moment de la participation à l'activité de perfectionnement, mais plutôt la situation actuelle. Cependant, il est peu probable que la description actuelle soit significativement différente de la situation prévalant au moment où la personne suivait une activité de perfectionnement. Au plus, on parle de 10 mois de décalage et au mieux de 2 mois (cours en juin et extraction des données en août).

1 Introduction

Le bilan des activités de perfectionnement découle des besoins estimés par le Comité sur la formation professionnelle de l'industrie de la construction (CFPIC) et ceux répondant aux besoins exprimés par les entreprises pour l'exercice annuel 2016-2017.

Rappelons que la réalisation des activités de perfectionnement repose principalement sur la participation financière du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC). Bien que marginal, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), assure le financement d'un programme de formation offert en entier et à temps plein (ASP en restauration de maçonnerie).

Au 30 juin 2017 se terminait officiellement l'exercice annuel 2016-2017. Toutefois, des activités de perfectionnement venaient tout juste de démarrer et se sont donc poursuivies après cette date. Au moment de la rédaction du présent rapport, presque tous les fournisseurs de services avaient transmis les feuilles de présence et les résultats des participants.

La participation aux activités de perfectionnement affiche une deuxième baisse consécutive pour l'exercice annuel 2016-2017. L'année s'est terminée avec une participation en baisse de 12 %, pour atteindre près de 21 090 participants, et un total de 2 238 groupes réalisés. Tout comme l'an dernier, cette baisse s'explique en bonne partie par la baisse importante de la participation de la clientèle en obligation de formation. La baisse de l'activité dans l'industrie de la construction depuis 2012 fait en sorte qu'il y a une arrivée en plus faible nombre de personnes tenues de se perfectionner ; la tendance à la baisse de cette clientèle devrait se poursuivre dans les prochaines années. Par contre, la participation aux formations organisées pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises affiche une hausse notable. Il est à noter également que la plus grande popularité du perfectionnement chez les compagnons se confirme. Pour une deuxième année, il y a plus de compagnons que d'apprentis présents aux activités de formation.

Fait saillants

Les principaux résultats :

	Nombre	Variation annuelle
Groupes créés	2 908	-8 %
Groupes réalisés	2 238	-8 %
Taux d'annulation des groupes	23 %	+1 %
Activités différentes de formation	573	+6 %
Participants	21 090	-12 %
<i>en perfectionnement volontaire</i>	17 120	-6 %
<i>en perfectionnement obligatoire</i>	3 970	-29 %
Personnes différentes	14 278	-14 %
Nombre de personnes qui ont suivi plus d'une activité de formation	4 104	-9 %

Les principaux constats :

- Un total de 61 698 inscriptions ont été traitées, pour une baisse de 8 % ;
- Le nombre de participants détenteurs d'un certificat de compagnon (9 301) dépasse celui des apprentis (7 241) pour une deuxième année ;
- La tendance à la baisse chez les participants en perfectionnement obligatoire se confirme, avec une diminution importante pour une deuxième année consécutive (-29 %) ;
- Le nombre de personnes différentes qui ont suivi une ou plusieurs activités s'élève à 14 278 (-14 %). C'est donc 9 % de l'ensemble de la main-d'œuvre de l'industrie qui a participé à au moins une formation ;
- Il y a eu 3 491 participants aux formations organisées pour répondre aux besoins spécifiques provenant de 223 entreprises ou regroupements d'entreprises différentes, en hausse de 10 % ;
- La durée moyenne des activités de perfectionnement réalisées est de près de 47 heures ;
- Les groupes annulés impliquent 6,4 % de toutes les inscriptions reçues ;
- Même si la participation est en baisse encore cette année, près du quart des participants (4 753, -13 %) ont assisté à une ou l'autre des différentes activités de perfectionnement sur les nacelles, chariots élévateurs et plateformes élévatrices.

Le rapport fait état des précédents renseignements de manière détaillée. Les résultats sont présentés sous l'angle régional, par métier ou occupation, par type de perfectionnement et selon les caractéristiques de la main-d'œuvre participante.

2 Gestion de l'offre de service

Estimation des besoins et planification de l'offre de service

Les besoins de perfectionnement retenus par le CFPIC découlent principalement des besoins estimés par les sous-comités professionnels et régionaux ainsi que de l'estimation du nombre de personnes apprenties et occupations en obligation de formation. En cours d'année s'ajoutent les besoins exprimés par les entreprises et les besoins supplémentaires générés par un surplus d'inscriptions aux différentes activités offertes ou, plus rarement, par une demande ponctuelle non planifiée.

Le 3 décembre 2015, le CFPIC retenait une estimation de 33 468 besoins en perfectionnement volontaire, un nombre similaire à l'exercice précédent. De ce nombre s'ajoutent les besoins de formation pour les personnes non diplômées en obligation de formation. Selon les prévisions de la Direction de la recherche et de la documentation de la CCQ, il devait y avoir une baisse notable du nombre total d'apprentis et d'occupations soumis à l'article 7 du *Règlement sur la délivrance des certificats de compétence* comparativement à l'année précédente. Cette clientèle devait représenter 2 423 titulaires de certificat de compétence apprenti (-18 %) et 1 615 titulaires de certificat de compétence occupation (+3 %). Pour déterminer l'offre de formation à réaliser pour cette dernière clientèle, le profil et le volume d'apprentis tenus de se perfectionner ont été analysés en janvier 2016 par la DFP. Par la suite, cette analyse a été soumise aux sous-comités professionnels et, de là, il a été convenu des modules des programmes d'études à prévoir dans l'offre de service.

Au début de l'exercice 2016-2017, ce sont donc 37 506 besoins (-3 %) qui étaient estimés. Ce nombre repose sur l'hypothèse que toutes les personnes concernées satisferont à leur obligation de formation et ne tient pas compte des besoins supplémentaires exprimés tout au cours de l'année, notamment ceux déposés pour répondre aux besoins des entreprises.

En 2016-2017, le ratio participation / estimation retenue s'établit à 47 %. Il est à noter que ce ratio se situe généralement sous les 50 % (tableau 1).

Tableau 1 – Participation aux activités de perfectionnement comparativement à l'estimation retenue par le CFPIC¹

Exercice annuel	Estimation retenue par le CFPIC	Participation	Ratio
2010-2011	41 344	17 872	43 %
2011-2012	40 988	15 669	38 %
2012-2013	36 223	16 428	45 %
2013-2014	41 701	20 383	49 %
2014-2015	43 564	21 320	49 %
2015-2016	38 792	20 786	54 %
2016-2017	37 506	17 625	47 %

¹ Les activités réalisées pour répondre aux besoins des entreprises ne sont pas incluses. Source : CCQ.

Groupes créés

L'offre de perfectionnement est complétée au début de l'exercice annuel en évaluant les besoins estimés, l'historique de chacun des cours, la disponibilité des fournisseurs de services, etc. C'est à ce moment, après entente avec les différents fournisseurs, que la majorité des groupes sont créés et publiés dans le *Répertoire des activités de perfectionnement* et sur le site Web de la CCQ.

L'offre de service a pour objet de satisfaire principalement trois catégories de clientèle :

- En obligation de formation en vertu de l'article 7 du *Règlement sur la délivrance des certificats de compétence*;
- En perfectionnement volontaire;
- Celle référée directement par les entreprises.

Certaines activités particulières s'ajoutent à cette offre, telles que des formations destinées aux formateurs et le cours *Situation au regard des organismes de l'industrie de la construction*, obligatoire pour tous les nouveaux détenteurs d'un certificat de compétence occupation.

Au total, 2 908 groupes ont ainsi été créés au cours de l'exercice 2016-2017, soit 244 groupes de moins que l'exercice précédent, ce qui correspond à une diminution de 8 %.

Selon la région et le type d'activité

Toutes les régions ont connu une baisse du nombre de groupes créés à l'exception de celle de l'Abitibi-Témiscamingue, qui est demeurée stable. La baisse dans la région du grand Montréal atteint 9 %, alors qu'elle est de moins de 5 % dans les régions de Québec, de la Mauricie-Bois-Francs et de l'Outaouais. La région de la Côte-Nord subit une baisse de 31 %, alors que les autres régions enregistrent des reculs de près de 13 %.

Des activités sont créées pour répondre spécifiquement à chaque catégorie de clientèle, mais ces activités ne sont pas exclusives à une catégorie donnée. Par exemple, un compagnon peut suivre un module du programme d'études de son métier et un apprenti en obligation de formation peut suivre une activité dans le cadre de la formation aux entreprises. À des fins de simplification, le type d'activité des groupes est désigné par les expressions « Cours reconnus art. 7 », « Cours CCQ » et « Formation aux entreprises » au tableau 2.

Tableau 2 – Nombre de groupes créés par type d'activité selon la région de formation

Région de formation	Cours reconnus art. 7		Cours CCQ	Formation aux entreprises	Total	Variation annuelle
	Programme d'études	Hors programme				
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	3	21	103	9	136	-12,8 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	8	22	81	7	118	-12,6 %
Québec	97	84	397	128	706	-2,4 %
Mauricie–Bois-Francs	17	36	144	50	247	-3,9 %
Estrie	4	12	61	17	94	-13,0 %
Grand Montréal	213	152	755	273	1 393	-9,4 %
Outaouais	13	8	70	7	98	-3,0 %
Abitibi-Témiscamingue	1	4	62	7	74	0,0 %
Côte-Nord	2	2	36	2	42	-31,1 %
Total	358	341	1 709	500	2 908	-7,7 %
Variation annuelle	-29,4 %	-1,7 %	-8,1 %	14,2 %	-7,7 %	

Source : CCQ.

Les groupes de « Cours reconnus art. 7 » font référence à des activités de perfectionnement qui permettent à la clientèle soumise à l'article 7 du *Règlement sur la délivrance des certificats de compétence* de satisfaire à son obligation de formation. Le regroupement le plus important est composé de modules des programmes d'études des métiers de la construction ainsi que de l'activité *Situation au regard des organismes de l'industrie de la construction*. Un total de 358 groupes de ce type ont été créés, soit 149 groupes de moins qu'à l'exercice précédent.

Les autres activités de perfectionnement reconnues aux fins de l'application de l'article 7 (identifiées comme étant « Cours reconnus art. 7 – Hors programme ») ne sont pas associées à un programme d'études. Le nombre de groupes créés à cette fin s'établit à 341, dont 77 réfèrent à des activités de perfectionnement conçues par l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ).

La catégorie « Cours CCQ » fait référence à des activités de perfectionnement principalement offertes aux personnes désirant se former sur une base volontaire. Ces activités sont principalement conçues par la DFP, avec la participation des sous-comités professionnels, pour répondre aux besoins estimés par le CFPIC. Ces cours s'adressent à la clientèle des métiers et des occupations. Pour les occupations, ces activités permettent aussi de répondre à leur obligation de formation. C'est le type d'activité le plus important, avec 1 709 groupes créés, en baisse de 1,7 % comparativement à l'an dernier.

Enfin, les groupes de « Formation aux entreprises » sont créés tout au long de l'année pour satisfaire à la demande d'une entreprise ou d'un regroupement d'entreprises. Au total, 500 groupes ont été créés en 2016-2017 pour ce type d'activité, en hausse de 14,2 % par rapport à l'année précédente.

Gestion des inscriptions dans les groupes

Une fois l'offre de perfectionnement publiée, la clientèle peut s'inscrire à un maximum de trois activités de perfectionnement simultanément. Elle peut s'inscrire soit par coupon d'inscription (envoi postal ou télécopieur), par les services en ligne (site Web), par la ligne Info-perfectionnement ou par le système de réponse vocale interactive téléphonique (RVI). De nombreuses inscriptions sont aussi réalisées par le personnel de la DFP pour certaines activités spécifiques (formation des enseignants, formation aux entreprises, etc.). Pour 2016-2017, 61 698 inscriptions ont été traitées (tableau 3). Ce nombre d'inscriptions correspond à une diminution de 8 % par rapport à l'exercice précédent.

**Tableau 3 – Nombre d'inscriptions dans les groupes
par mode de transaction selon la catégorie de formation**

Catégorie de formation	Mode de transaction				
	DFP	RVI	Services en ligne	Total	Répartition
Perfectionnement obligatoire	3 929	978	5 255	10 162	16,5 %
Perfectionnement volontaire	9 196	3 485	34 466	47 147	76,4 %
Formation aux entreprises	4 387			4 387	7,1 %
Formation des enseignants	2			2	0,0 %
Total	17 514	4 463	39 721	61 698	100 %
Variation annuelle	-13,7 %	-31,8 %	-1,2 %	-8,0 %	

Source : CCQ.

Les inscriptions réalisées par les services en ligne de la CCQ affichent une légère baisse de 1 % et représentent maintenant 64 % du total des inscriptions. Cette option a l'avantage pour la personne de pouvoir suivre l'évolution de son inscription et de confirmer sa présence. Le personnel de la DFP, principalement au moyen de la ligne Info-perfectionnement, effectue 28 % des inscriptions, alors que seulement 7 % des inscriptions se font par le système de RVI. Les inscriptions pour la formation aux entreprises et la formation des enseignants doivent nécessairement être réalisées par le personnel de la DFP.

Plus des trois quarts (76 %) des inscriptions visent une activité de perfectionnement volontaire.

La réalisation des groupes suit une séquence d'opérations. Une fois les inscriptions reçues, les personnes admissibles sont convoquées à l'activité de perfectionnement. Les personnes convoquées doivent alors confirmer leur présence. Le transfert dans un autre groupe à leur demande ou afin d'atteindre un nombre minimal de participations est alors possible. Lorsque des groupes doivent être reportés ou annulés, chacune des personnes inscrites à ces groupes en est avisée. Un groupe ne pouvant démarrer par manque d'inscriptions ne peut être reporté qu'une seule fois. Finalement, les résultats doivent être enregistrés au profil de formation des participants une fois l'activité de perfectionnement terminée.

Tableau 4 – Nombre de transactions par mode selon le type de transaction

Type de transaction	Mode de transaction			Total	Variation annuelle
	DFP	RVI	Services en ligne		
Inscriptions dans le groupe	17 514	4 463	39 721	61 698	-8,0 %
Transfert dans le groupe	23 295	155	6 258	29 708	-12,1 %
Convocation par lettre	42 400	0	0	42 400	-9,6 %
Convocation par téléphone	660	0	0	660	7,3 %
Convocation (2e envoi et plus)	2 800	0	0	2 800	-2,6 %
Confirmation de présence	9 628	5 132	12 243	27 003	-7,8 %
Résultat enregistré	24 890	0	0	24 890	-12,0 %
Avis de groupe reporté	4 934	0	0	4 934	4,2 %
Avis de groupe annulé	4 144	0	0	4 144	-5,5 %
Transfert de groupe avant convocation du groupe	17 663	0	3 754	21 417	-14,4 %
Transfert après convocation du groupe sans avoir été convoqué	3 749	0	852	4 601	-2,1 %
Transfert après avoir été convoqué	1 935	0	533	2 468	-16,0 %
Transfert après avoir confirmé sa présence	794	0	297	1 091	3,4 %
Retrait du groupe avant convocation	8 333	0	6 403	14 736	-6,3 %
Retrait après convocation du groupe sans avoir été convoqué	1 899	0	1 774	3 673	-1,2 %
Retrait après avoir été convoqué	8 901	0	3 168	12 069	-7,8 %
Retrait après avoir confirmé sa présence	1 030	0	1 816	2 846	7,0 %
Total	174 569	9 750	76 819	261 138	-9,0 %
Variation annuelle	-10,3 %	-27,8 %	-2,4 %	-9,0 %	

Source : CCQ.

L'organisation des activités de perfectionnement de l'exercice 2016-2017 a nécessité 261 138 transactions, soit 9 % de moins que l'an dernier. De ce nombre sont exclues toutes les transactions liées au remboursement des incitatifs financiers et à la gestion des ententes avec les fournisseurs de services (chaque groupe correspond à une entente de service).

Trois types de transactions liés à des transferts ont connu des baisses importantes de volume, soit les transactions « Transfert après avoir été convoqué » (-16,0 %), « Transfert de groupe avant convocation du groupe » (-14,4 %) et « Transfert dans le groupe » (-12,1 %). Ces transactions découlent autant de la gestion administrative des groupes et des incitatifs à être versés à la clientèle que d'une demande des personnes concernées. Quant à la baisse de participation, elle entraîne une diminution de 12 % des transactions « Résultat enregistré ».

Tableau 5 – Nombre de transactions par catégorie de formation selon le type de transaction

Type de transaction	Catégorie de formation			Total	Variation annuelle
	Perfectionnement obligatoire	Perfectionnement volontaire	Formation aux entreprises		
Inscriptions dans le groupe	10 162	47 149	4 387	61 698	-8,0 %
Transfert dans le groupe	4 921	24 629	158	29 708	-12,1 %
Convocation par lettre	8 066	30 050	4 284	42 400	-9,6 %
Convocation par téléphone	145	438	77	660	7,3 %
Convocation (2e envoi et plus)	545	1 678	577	2 800	-2,6 %
Confirmation de présence	5 068	18 670	3 265	27 003	-7,8 %
Résultat enregistré	4 744	16 246	3 900	24 890	-12,0 %
Avis de groupe reporté	862	4 067	5	4 934	4,2 %
Avis de groupe annulé	446	3 562	136	4 144	-5,5 %
Transfert de groupe avant convocation du groupe	3 501	17 868	48	21 417	-14,4 %
Transfert après convocation du groupe sans avoir été convoqué	492	4 099	10	4 601	-2,1 %
Transfert après avoir été convoqué	687	1 714	67	2 468	-16,0 %
Transfert après avoir confirmé sa présence	247	749	95	1 091	3,4 %
Retrait du groupe avant convocation	1 383	13 321	32	14 736	-6,3 %
Retrait après convocation du groupe sans avoir été convoqué	292	3 377	4	3 673	-1,2 %
Retrait après avoir été convoqué	2 296	9 549	224	12 069	-7,8 %
Retrait après avoir confirmé sa présence	355	2 381	110	2 846	7,0 %
Total	44 212	199 547	17 379	261 138	-9,0 %
Variation annuelle	-26,1 %	-5,6 %	12,1 %	-9,0 %	

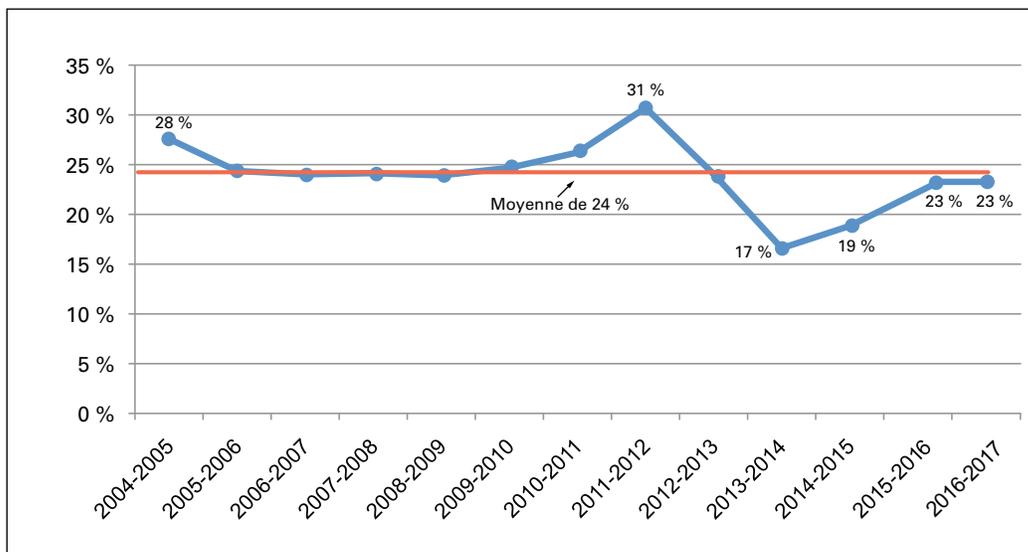
Source : CCQ.

Groupes annulés

Pour différentes raisons compréhensibles, telles qu'un nombre insuffisant d'inscriptions, l'indisponibilité de locaux ou le manque de formateurs, certains groupes annoncés ont dû être annulés.

En 2016-2017, sur les 2 908 groupes créés, 670 groupes ont dû être annulés, pour un taux d'annulation de 23 %. Ce taux est identique à celui de l'année précédente, et correspond au taux d'annulation moyen des années antérieures, qui se situe autour de 24 % (graphique 1).

Graphique 1 – Taux d’annulation des groupes de 2004-2005 à 2016-2017

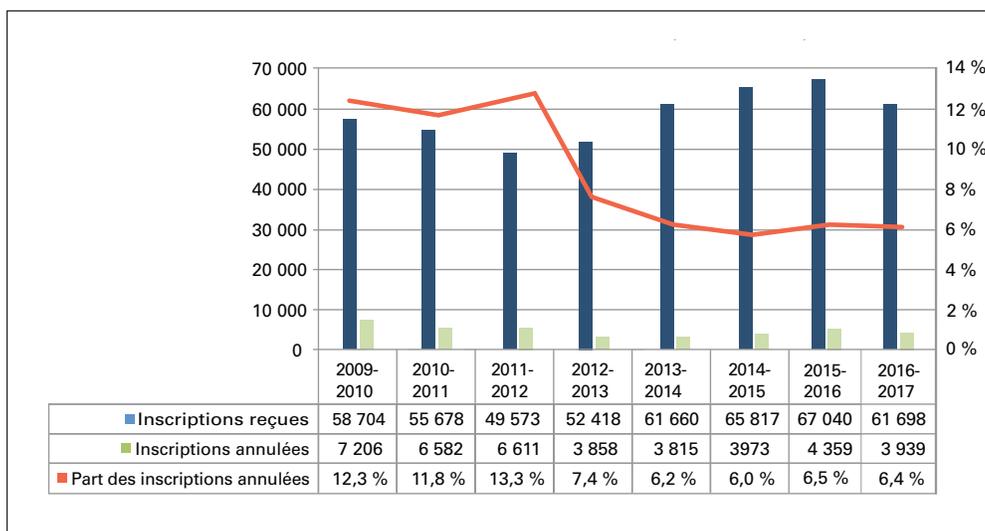


Source : CCQ.

L’annulation d’un groupe a pour conséquence que le service n’est pas rendu aux personnes inscrites, à moins qu’elles aient été transférées dans un autre groupe. Le graphique 2 présente le nombre d’inscriptions reliées aux groupes annulés et le pourcentage qu’il représente par rapport au nombre total d’inscriptions reçues.

Pour l’exercice 2016-2017, le nombre d’inscriptions annulées est de 3 939 sur un total de 61 698 inscriptions. La part des inscriptions annulées est donc de 6,4 %, un taux similaire à celui de l’exercice précédent.

Graphique 2 – Nombre d’inscriptions reçues et annulées, et part des inscriptions annulées de 2009-2010 à 2016-2017



Source : CCQ.

Mentionnons ici que le fait d'annuler rapidement les groupes ayant très peu de personnes inscrites (moins de 5), sans oublier leur transfert dans un autre groupe afin d'obtenir un nombre suffisant d'inscriptions ainsi que le report unique des groupes qui ont peu d'inscriptions (entre 5 et 10), sont autant de raisons qui expliquent le faible pourcentage d'inscriptions annulées, favorisant ainsi le démarrage de certains groupes qui auraient pu être annulés sans toute cette gestion des groupes.

Causes d'annulation des groupes

Le tableau 6 présente le nombre de groupes annulés et le nombre d'inscriptions impliquées selon la raison d'annulation, tous types de formation confondus. Il y a peu de changement comparativement à l'an dernier. On constate ceci :

- Tout comme l'an dernier, les deux principales raisons d'annulation sont le « nombre insuffisant d'inscriptions admissibles, mais clientèle transférée » (44,6 % des groupes annulés) et le « nombre insuffisant d'inscriptions admissibles ou aucune inscription » (29,4 % des groupes annulés). Ces deux premières raisons d'annulation représentent à elles seules 74 % des groupes annulés en 2016-2017. Même si le nombre insuffisant d'inscriptions est la principale raison d'annulation, il est toutefois intéressant de constater qu'une alternative a été offerte aux personnes inscrites en les invitant à suivre le cours à une date ultérieure se donnant au même endroit ou dans un autre centre de formation. Cette façon de faire se reflète d'ailleurs dans le nombre d'inscriptions impliquées, avec une moyenne de moins d'une personne par groupe.
- Le nombre de groupes annulés en raison d'un manque de formateurs est sensiblement demeuré le même, soit à 5,7 % des groupes annulés. Cependant, comme l'an dernier, il s'agit de la raison qui implique le plus grand nombre d'inscriptions annulées, soit 1 044 inscriptions.
- Les groupes annulés en raison d'un nombre insuffisant de confirmations de présence ont également peu varié comparativement à l'an dernier, passant de 37 à 30 groupes. Ceci constitue la principale raison d'annulation après l'insuffisance d'inscriptions et le manque de formateurs.
- Le nombre de participants associés aux groupes annulés parce qu'il est trop tard en saison ou que le nombre provincial est atteint a quant à lui fortement diminué, passant de 416 à 276.
- Cinq groupes ont dû être annulés en raison de difficultés d'implantation du cours. Ils représentent à eux seuls 231 inscriptions annulées (6 % des inscriptions impliquées), soit une moyenne de 46 inscriptions par groupe.

Tableau 6 – Nombre de groupes annulés et nombre d’inscriptions impliquées selon la raison d’annulation

Raison d’annulation	Groupes annulés		Inscriptions impliquées	
	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition
Nombre insuffisant d’inscriptions admissibles, mais clientèle transférée	299	44,6 %	134	3,4 %
Nombre insuffisant d’inscriptions admissibles ou aucune inscription	197	29,4 %	902	22,9 %
Manque de formateurs	38	5,7 %	1 044	26,5 %
Nombre insuffisant de confirmations de présence	30	4,5 %	135	3,4 %
Désistement d’un employeur ou employés non disponibles	26	3,9 %	92	2,3 %
Équipement ou fournisseur non disponibles	12	1,8 %	223	5,7 %
Autres (changement de devis, besoin mal identifié, pas d’entente avec le fournisseur qui donne le cours, etc.)	15	2,2 %	164	4,2 %
Saison trop avancée ou nombre maximal de candidats formés provincialement atteint	11	1,6 %	276	7,0 %
Clientèle non disponible aux dates et lieu proposés à la suite d’un sondage	9	1,3 %	190	4,8 %
Nombre insuffisant de participants présents au cours	7	1,0 %	64	1,6 %
Devis non disponible ou en révision	2	0,3 %	18	0,5 %
Difficultés d’implantation d’un cours	5	0,8 %	231	5,9 %
Désistement du formateur après la convocation	5	0,8 %	66	1,7 %
Nombre d’inscriptions minimal atteint tardivement ou dates proposées trop tard et délais trop serrés	5	0,8 %	125	3,2 %
Document didactique non disponible (ex. : Code de plomberie ou Code d’électricité)	5	0,8 %	117	2,9 %
Local adéquat non disponible	3	0,4 %	103	2,6 %
Dépassement important du coût moyen	1	0,1 %	55	1,4 %
Total	670	100,0 %	3 939	100,0 %

Les données permettent de constater que 85 % des groupes annulés l’ont été pour des motifs liés à la clientèle avec 1 517 inscriptions, 10 % l’ont été en raison de problèmes liées aux fournisseurs de services (1 722 inscriptions) et 6 % l’ont été pour des raisons administratives (700 inscriptions).

En ce qui a trait à l’offre de service aux différents métiers, les mécaniciens de machines lourdes n’ont réalisé aucun des groupes créés alors que le métier de mécanicien industriel de chantier présente un taux d’annulation de 92 % de groupes annulés, soit 12 groupes annulés sur 13 groupes créés. Le métier de chaudronnier suit avec 92 % de groupes annulés, puis les poseurs de revêtements souples avec 83 % des groupes créés qui ont été annulés.

Par contre, le taux d’annulation est très faible pour les métiers d’opérateur d’équipement lourd (3 %), de cimentier-applicateur (4 %) et de ferrailleur (9 %).

3 Activités de perfectionnement réalisées

L'exercice 2016-2017 s'est donc terminé avec 2 238 groupes réalisés parmi les 2 908 créés, en baisse de 8 % comparativement à l'exercice précédent. Le taux de réalisation globale (groupes réalisés par rapport aux groupes créés) est ainsi de 77 % pour l'ensemble des groupes. Les groupes de jour à temps plein (81 %) et à temps partiel (83 %) ont un taux de réalisation plus élevé que les groupes des autres plages horaires.

Caractéristiques des groupes réalisés

La région de formation

Dans les régions de Québec et du grand Montréal se sont tenus 79 % de l'ensemble des groupes de formation en 2016-2017. Il faut dire que ces deux régions regroupent près des trois quarts des salariés actifs de l'industrie de la construction. En plus de disposer d'un plus grand bassin de clientèle potentielle, elles détiennent de plus grandes ressources en dispositifs physiques et un plus grand bassin de formateurs.

En 2016-2017, le nombre de groupes réalisés a augmenté dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs (+5 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (+5 %) et de l'Outaouais (+3 %). Ces deux dernières avaient enregistré des baisses élevées l'an dernier. Cette année, les plus fortes baisses sont dans les régions de la Côte-Nord (-36 %), du grand Montréal (-13 %), de l'Estrie (-13 %) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (-11 %). Comme le montre le tableau 7, le taux de réalisation des groupes varie d'une région à l'autre. Il est à son plus bas dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue (27 %), de l'Outaouais (31 %) et de la Côte-Nord (33 %), ce qui était également le cas l'an dernier.

Tableau 7 – Nombre de groupes réalisés par type d'activité selon la région de formation

Région de formation	Cours reconnus art. 7		Cours CCQ	Formation aux entreprises	Total		
	Programme d'études	Hors programme			Nombre de groupes	Variation annuelle	Taux de réalisation
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	1	21	71	8	101	-5 %	74 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	7	17	46	3	73	-11 %	62 %
Québec	89	72	324	118	603	-1 %	85 %
Mauricie-Bois-Francs	17	26	92	48	183	5 %	74 %
Estrie	3	5	22	17	47	-13 %	50 %
Grand Montréal	182	119	610	256	1 167	-13 %	84 %
Outaouais	6	2	17	5	30	3 %	31 %
Abitibi-Témiscamingue	0	1	13	6	20	5 %	27 %
Côte-Nord	1	1	10	2	14	-36 %	33 %
Total	306	264	1 205	463	2 238	-8 %	77 %
Taux de réalisation	85 %	77 %	71 %	93 %	77 %		

Source : CCQ.

Pour ce qui est du type d'activité, le taux de réalisation des cours reconnus pour l'article 7 est de 85 % pour les groupes associés à des modules des programmes d'études et de 77 % pour ceux hors programme d'études. Les groupes associés à des cours CCQ ont un taux de réalisation de 71 %. Comme toujours, le taux de réalisation le plus élevé (93 %) se retrouve chez les groupes de formation aux entreprises, car ces groupes sont créés pour répondre à la demande spécifique des entreprises.

Mentionnons qu'il n'y a pas eu de groupe de la catégorie « Formation aux enseignants » en 2016-2017. Cette activité de formation n'est offerte qu'aux formateurs et à la relève potentielle qui désire parfaire ses compétences en enseignement.

La fonction associée au groupe

Chaque groupe est associé à une fonction; il existe une fonction pour chacun des 25 métiers, une fonction pour les titres occupationnels ainsi que deux fonctions pour les activités qui sont offertes à un ensemble de métiers ou d'occupations. Celles-ci s'intitulent « Multimétier » et « Multimétier et titres occupationnels ». Cette année, il y a eu au moins un groupe réalisé pour chacun des métiers et des occupations de l'industrie de la construction (tableau 8), à l'exception de celui de mécanicien de machines lourdes.

Il y a eu une augmentation du nombre de groupes et de la participation pour seulement 3 des 28 fonctions associées aux groupes. La fonction d'opérateur d'équipement lourd se démarque, avec une hausse de 48 % de la participation. Cette forte croissance provient autant des activités existantes que de la formation aux entreprises et de la nouvelle activité *Système de guidage 3D – Engins de chantiers*. Les augmentations de la participation sont plus modestes pour les fonctions de grutier (+9 %) et de mécanicien d'ascenseur (+10 %).

En dépit d'une baisse du nombre de groupes, la fonction de couvreur a tout de même augmenté sa participation de 2 %. À l'inverse, pour la fonction de briqueteur-maçon, l'augmentation du nombre de groupes s'accompagne d'une baisse de la participation (-8 %).

À elle seule, la fonction « Multimétier et titres occupationnels » représente 32 % des groupes réalisés et 31 % de la clientèle participante. Les différentes activités sur les nacelles, chariots élévateurs et échafaudages concourent à cette situation, mais en 2016-2017, elles ont été un peu moins nombreuses. Cette fonction enregistre donc une deuxième baisse consécutive de la participation (-4 %).

La deuxième fonction la plus importante, celle de charpentier-menuisier, affiche également une baisse notable de 15 % de la participation. Pour les tuyauteurs, la baisse des groupes (-10 %) et de la participation (-20 %) s'explique par l'activité d'actualisation du Code de plomberie, qui a maintenant atteint son potentiel de clientèle.

Pour ce qui est des autres fonctions où la participation est en baisse, pour la plupart ce sont des fonctions ayant une population relativement faible dont la participation varie fortement d'une année à l'autre. Signalons tout de même la baisse de 16 % pour les titres occupationnels, la troisième fonction la plus importante, et le recul de 15 % pour les électriciens. Les monteurs-assembleurs montrent une baisse importante de 30 % de la participation. L'an dernier, la participation avait fortement augmenté en raison de la participation importante à l'activité *Normes et principes de boulonnage et serrage avancé*.

Tableau 8 – Nombre de groupes réalisés et de participants et nombre moyen de participants par groupe selon la fonction associée au groupe

Fonction associée	Groupes		Participants		Participants/ groupe
	Nombre	Variation annuelle	Nombre	Variation annuelle	
Briqueteur-maçon	78	1 %	826	-8 %	10,6
Calorifugeur	7	-30 %	71	-49 %	10,1
Carreleur	10	-57 %	122	-40 %	12,2
Charpentier-menuisier	322	-17 %	3 589	-15 %	11,1
Chaudronnier	2	-75 %	26	-74 %	13,0
Cimentier-applicateur	26	0 %	313	3 %	12,0
Couvreur	52	-2 %	568	2 %	10,9
Électricien	108	-7 %	1 032	-15 %	9,6
Ferblantier	23	-21 %	286	-22 %	12,4
Ferrailleur	21	-13 %	239	-13 %	11,4
Frigoriste	20	-33 %	193	-39 %	9,7
Grutier	34	13 %	165	9 %	4,9
Mécanicien d'ascenseur	9	13 %	120	10 %	13,3
Mécanicien de machines lourdes	0	-100 %	0	-100 %	
Mécanicien en protection-incendie	8	0 %	68	-27 %	8,5
Mécanicien industriel de chantier	1	-83 %	6	-89 %	6,0
Monteur-assembleur	45	-34 %	567	-30 %	12,6
Monteur-mécanicien (vitrier)	17	-32 %	232	-28 %	13,6
Opérateur d'équipement lourd	146	46 %	830	48 %	5,7
Opérateur de pelles	51	0 %	301	-5 %	5,9
Peintre	36	-22 %	460	-18 %	12,8
Plâtrier	8	-20 %	88	-28 %	11,0
Poseur de revêtements souples	1	-67 %	11	-27 %	11,0
Poseur de systèmes intérieurs	7	-13 %	54	-23 %	7,7
Tuyauteur	112	-10 %	1 032	-20 %	9,2
Titres occupationnels	259	-9 %	2 582	-16 %	10,0
Multimétier	118	-9 %	876	-13 %	7,4
Multimétier et titres occupationnels	717	-4 %	6 433	-4 %	9,0
Total	2 238	-8 %	21 090	-12 %	9,4

Source : CCQ.

La plage horaire

Afin de répondre à la disponibilité de la clientèle, l'offre de perfectionnement est modulée sur différentes plages horaires. Les groupes se distinguent également par le nombre d'heures de formation par semaine. Un rythme de formation de 25 heures et plus par semaine est considéré comme une formation à temps plein, autrement c'est une formation à temps partiel. De manière générale, il n'existe donc pas de formations à temps plein la fin de semaine. Ce critère est relié aux règles de financement du FFSIC ainsi qu'aux règles d'Emploi-Québec portant sur l'assurance emploi.

Comme l'illustre le tableau 9, près de 58 % des groupes ont été réalisés à temps partiel et 72 % de ces groupes ont eu lieu la fin de semaine. Par ailleurs, 88 % des groupes à temps plein se sont déroulés le jour. La répartition de la participation calque celle des groupes.

Comparativement à l'exercice précédent, la proportion de groupes et de participants à temps plein est légèrement plus élevée, soit 42 % versus 38 % pour les groupes et 42 % versus 39 % pour la participation.

Tableau 9 – Nombre de groupes réalisés et de participants par rythme de formation selon la plage horaire

Plage horaire	Temps plein		Temps partiel		Total	
	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition
Nombre de groupes réalisés						
Jour	817	87,7 %	275	21,1 %	1 092	48,8 %
Soir	114	12,2 %	85	6,5 %	199	8,9 %
Fin de semaine	1	0,1 %	946	72,4 %	947	42,3 %
Total	932	100,0 %	1 306	100,0 %	2 238	100,0 %
Répartition	42 %		58 %		100 %	
Nombre de participants						
Jour	7 649	85,7 %	2 341	19,3 %	9 990	47,4 %
Soir	1 270	14,2 %	688	5,7 %	1 958	9,3 %
Fin de semaine	10	0,1 %	9 132	75,1 %	9 142	43,3 %
Total	8 929	100,0 %	12 161	100,0 %	21 090	100,0 %
Répartition	42 %		58 %		100 %	

Source : CCQ.

La majorité des groupes reliés à un module d'un programme d'études ou d'une formation aux entreprises se sont tenus de jour (tableau 10), tandis que la majorité des groupes pour les autres activités de perfectionnement ont eu lieu la fin de semaine.

Tableau 10 – Nombre de groupes réalisés par plage horaire selon la catégorie de formation

Catégorie de formation	Jour	Soir	Fin de semaine	Total
<i>Cours Situation au regard des organismes de l'industrie de la construction</i>		0	34	34
Modules d'un programme d'études (art. 7)	166	34	72	272
Perfectionnement volontaire	624	143	702	1 469
Formation aux entreprises	302	22	139	463
Total	1 092	199	947	2 238
Répartition	49 %	9 %	42 %	100 %
Variation annuelle	4 %	-33 %	-13 %	-8 %

Source : CCQ.

La période de démarrage

La majorité des groupes commencent durant la période se situant de janvier à mai, ce qui coïncide avec la période de l'année la moins active sur les chantiers de construction. Un autre facteur, non négligeable, est le délai entre la réception des inscriptions et l'organisation des activités de perfectionnement. Il est difficile de lancer une formation au début de l'exercice annuel, car la main-d'œuvre s'inscrit de semaine en semaine, et non pas massivement au début de l'exercice.

Les efforts déployés pour inverser cette situation, en avançant la période des inscriptions, en lançant une campagne de promotion importante dès la fin de l'été et en rendant disponibles plus de cours à l'automne semblent donner certains résultats. Les groupes démarrés à l'automne sont en hausse de 4 %, alors que ceux démarrés à l'hiver sont en baisse de 11 % (tableau 11). Ainsi, les groupes démarrés à l'automne représentent 22 % du total, alors que cette proportion était de 19 % l'an dernier. Cela se reflète également dans la participation.

Tableau 11 – Nombre de groupes et de participants selon la période de démarrage

Saison	Groupes	Variation annuelle	Participants	Variation annuelle
Été-automne (juillet à décembre)	490	4,0 %	4 628	4,0 %
Hiver-printemps (janvier à juillet)	1 748	-11,0 %	16 462	-15,3 %
Total	2 238	-8,1 %	21 090	-11,7 %

Source : CCQ.

Les fournisseurs de services

La grande majorité des activités de perfectionnement sont organisées dans la région du fournisseur de services. Toutefois, certaines activités sont réalisées hors région à la suite des demandes formulées aux centres de formation. Dans ces cas, l'expertise spécifique d'un centre est mise à profit afin d'assurer la qualité de la formation offerte sur l'ensemble du territoire québécois. D'autre part, les différentes unités mobiles de formation mises en service ces dernières années sont attachées à un centre responsable, mais permettent de tenir des formations dans les différentes régions du Québec. Il y a néanmoins une exception à cette règle : bien que le lieu de réalisation des formations en ligne soit inconnu, il a été associé aux régions de Montréal et de Québec, soit les régions du fournisseur de services.

La réalisation des groupes a été possible grâce à la participation de 73 fournisseurs de services différents. Plusieurs d'entre eux ont des antennes dans d'autres villes ou ont organisé des formations dans différentes régions. Ce sont donc 95 lieux de formation différents qui ont été utilisés par les fournisseurs de services. Comme l'indique le tableau 12, il y a cependant 10 fournisseurs de services qui se démarquent en réalisant 62 % de l'ensemble des groupes, en particulier ceux en perfectionnement obligatoire (73 %).

Tableau 12 – Nombre de groupes réalisés par les 10 principaux fournisseurs de services selon le type d'activité

Fournisseur et lieu de formation	Perfectionnement obligatoire	Perfectionnement volontaire	Formation aux entreprises	Total	Part du total des groupes
Centre de formation des métiers de l'acier (CFMA, Anjou)	20	136	80	236	11 %
École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec (EMOICQ)	33	184	3	220	10 %
Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC, campus Saint-Jean-Chrysostome)	32	102	72	206	9 %
École des métiers de la construction de Montréal (EMCM)	75	75	2	152	7 %
École professionnelle de Saint-Hyacinthe (immeuble Belœil)	9	130	0	139	6 %
Centre de formation Le Chantier (Laval)	29	85	0	114	5 %
Centre de formation continue de l'industrie de la construction (CFCIC, Trois-Rivières)	10	85	17	112	5 %
Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC, campus Saint-Jean-sur-Richelieu)	14	57	3	74	3 %
École de technologie gazière (Boucherville)	0	42	26	68	3 %
Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir (Rivière-du-Loup)	1	59	4	64	3 %
Sous-total – 10 principaux fournisseurs	223	955	207	1 385	62 %
Total – Ensemble des fournisseurs	306	1 469	463	2 238	100 %

Source : CCQ.

Les activités de perfectionnement

La CCQ offre et organise divers types d'activités de perfectionnement. Celles-ci peuvent être des activités allant d'une durée de 3 heures jusqu'à un programme d'études complet d'une durée de 600 heures. Certaines activités sont composées d'un seul module (ou activité de formation) et d'autres sont composées de plusieurs modules. Selon la demande, un même module peut être offert isolément ou être combiné à un autre module pour la réalisation d'une nouvelle activité de perfectionnement.

Un même module offert dans le cadre de l'offre pour l'ensemble de la main-d'œuvre ou offert aux entreprises est considéré comme étant deux activités de perfectionnement différentes.

Diversité des activités

Les groupes réalisés se répartissent dans 573 activités de perfectionnement différentes, soit 30 de plus que l'année précédente (tableau 13). Certaines formations n'ont eu lieu qu'une seule fois, mais d'autres, telles que l'activité *Nacelle aérienne et plateforme élévatrice*, se sont répétées de nombreuses fois. L'augmentation du nombre d'activités différentes résulte du nombre important d'inscriptions qui permet de réaliser plusieurs activités de perfectionnement qui, traditionnellement, ne pouvaient démarrer faute d'inscriptions et d'ajout de nouvelles activités. Conséquemment, la diversité des activités a augmenté, en particulier celles de la CCQ.

**Tableau 13 – Nombre d’activités et de groupes
selon la catégorie de l’activité de perfectionnement**

Catégorie de l’activité de perfectionnement	Nombre d’activités	Nombre de groupes
Activité de perfectionnement de la CCQ	419	1 813
Formation collégiale	22	39
Formation professionnelle	121	325
APCHQ	8	52
CMMTQ	3	9
Total	573	2 238

Source : CCQ.

Parmi ces 573 activités différentes, 121 (21 %) sont liées à des modules de programmes d’études de niveau secondaire alors que les autres sont des activités hors programme d’études. Parmi ces dernières, 22 sont des activités de niveau collégial, 8 des activités de formation de l’APCHQ et 3 des formations liées aux modifications du Code de plomberie, organisées par la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ). La majorité étaient des activités de perfectionnement de la CCQ. De plus, les activités hors programme en comptaient 68 reconnues dans le cadre de l’application de l’article 7 du *Règlement sur la délivrance des certificats de compétence* pour apprentis non diplômés et 20 activités étaient des formations préparatoires à un examen de qualification provinciale ou interprovinciale.

Les activités les plus populaires

Cette année encore, certaines activités se sont démarquées par la très grande participation de la clientèle (tableau 14). Bien que la participation soit en baisse de 13 % pour les activités sur les nacelles, chariots élévateurs et plateformes élévatrices, comme c’est le cas depuis quelques années, elles demeurent les activités les plus populaires. Il y a eu 4 753 participants à ces différentes activités de perfectionnement, en 2016-2017.

La majorité des activités les plus fréquentées sont celles s’adressant à une clientèle diversifiée en matière de métier ou d’occupation. Trois nouvelles activités se glissent dans la liste cette année, soit *Calfeutrage – Application de scellant*, *Sensibilisation à l’intégration des femmes au sein d’une équipe de travail* et *Échafaudage tubulaire*. Les activités reliées à la formation en ligne et pratique pour chariot élévateur télescopique sont celles qui sortent de la liste cette année.

La participation à l’activité *Situation au regard des organismes de l’industrie de la construction* affiche une forte baisse de 42 %. Bien que cette dernière demeure populaire en raison de l’obligation réglementaire liée à cette activité, la clientèle visée est en forte baisse actuellement.

Globalement, les 10 activités les plus populaires accaparent 28 % de la participation.

Tableau 14 – Les 10 activités les plus populaires

Titre de l'activité	Nombre de participants	Fonction associée	Part du total des participants
Nacelle aérienne et plateforme élévatrice (versions française et anglaise)	1 618	Multimétier et titres occupationnels	8 %
Chariot élévateur télescopique (versions française et anglaise)	1 265	Multimétier et titres occupationnels	6 %
Chariot élévateur vertical	512	Multimétier et titres occupationnels	2 %
Situation au regard des organismes de l'industrie de la construction (versions française et anglaise)	466	Titres occupationnels	2 %
Nacelle aérienne et plateforme élévatrice (formation en ligne)	440	Multimétier et titres occupationnels	2 %
Nacelle aérienne et plateforme élévatrice (volet pratique)	414	Multimétier et titres occupationnels	2 %
Soudage de pièces d'acier SMAW (60 et 240 heures)	349	Multimétier et titres occupationnels	2 %
Calfeutrage – Application de scellant	281	Multimétier et titres occupationnels	1 %
Sensibilisation à l'intégration des femmes au sein d'une équipe de travail	274	Multimétier et titres occupationnels	1 %
Échafaudage tubulaire	263	Multimétier et titres occupationnels	1 %
<i>Sous-total – 10 activités les plus populaires</i>	<i>5 882</i>		<i>28 %</i>
Total – Ensemble de la participation	21 090		100 %

Source : CCQ.

Les activités de perfectionnement en échafaudages sont encore fortement demandées, avec 510 participants, mais aucune des 8 activités différentes ne s'est démarquée cette année pour pouvoir intégrer la liste ci-dessus.

Les différentes activités de formation de révision des notions théoriques (RNT) liées à la préparation aux examens de qualification provinciale ont attiré 467 participants.

Activités de formation en ligne

Depuis 2013-2014 est offerte une formation en ligne portant sur les concepts théoriques liés aux nacelles et aux plateformes élévatrices, et est suivie d'un volet pratique dans un centre de formation. En 2014-2015, cette offre a été bonifiée avec une formation sur les chariots élévateurs télescopiques (formation en ligne de deux heures suivie de huit heures de travail pratique). Le tableau 15 montre que la participation à ces différentes activités a encore été très importante cette année. En effet, il y a eu 1 077 participants à l'une ou l'autre des deux formations en ligne.

Tableau 15 – Participation aux formations en ligne

Titre de l'activité	Nombre de participants	Nombre de groupes
Nacelle aérienne et plateforme élévatrice (formation en ligne, 3 heures)	440	37
Nacelle aérienne et plateforme élévatrice (volet pratique, 8 heures)	414	55
Chariot élévateur télescopique (formation en ligne, 2 heures)	125	11
Chariot élévateur télescopique (volet pratique, 8 heures)	98	14
Total	1 077	117

Il est à noter que la participation à la formation en ligne n'est pas limitée par des facteurs tels que le lieu de formation, la disponibilité des équipements ou des contraintes budgétaires, mais par le nombre d'inscriptions.

Il peut y avoir un décalage de la participation entre les deux volets, car certains avaient fait le volet théorique l'an dernier alors que d'autres feront le volet pratique l'an prochain ou n'ont pu s'y inscrire parce qu'ils n'ont pas réussi le volet théorique. Dans le cas des chariots élévateurs, 52 % des participants à la formation en ligne ont également assisté au volet pratique de la formation. Pour les nacelles aériennes et plateformes élévatrices, ils sont 82 % à avoir fait les deux volets de la formation.

Après la mise en œuvre de deux projets de formation en ligne qui ont connu un certain succès auprès de la clientèle, le constat peut être fait que ce mode d'apprentissage répond à certains besoins de la main-d'œuvre et que l'élaboration de telles activités de perfectionnement doit se poursuivre. La formation *Signalisation et gréage pour levage et maintenance à l'aide d'une grue* sera offerte en ligne au prochain exercice.

Activités de formation reliées au développement durable

Depuis six ans sont identifiées les activités de perfectionnement qui sont reliées au développement durable soit parce qu'elles abordent l'efficacité énergétique, la qualité de l'air, l'utilisation de matériaux écologiques, les systèmes de contrôle intelligent, ou la protection et la restauration du patrimoine bâti.

En 2016-2017, 56 activités de perfectionnement de ce type ont été offertes. Parmi celles-ci, 45 ont pu être réalisées avec 1 619 participants répartis dans 145 groupes différents.

Activité de formation *Sensibilisation à l'intégration des femmes au sein d'une équipe de travail*

Le Programme pour la formation des femmes en entreprise (PFFE) a été introduit au cours de l'exercice 2014-2015. Ce programme comprend l'activité de formation de 14 heures *Sensibilisation à l'intégration des femmes au sein d'une équipe de travail*, qui a été élaborée afin de reconnaître les bonnes pratiques et les comportements à adopter pour favoriser le travail d'équipe entre les hommes et les femmes en milieu de travail. Cette activité est obligatoire pour les personnes inscrites au PFFE et à participation volontaire pour la main-d'œuvre de l'industrie. En 2016-2017, l'activité de formation a attiré 274 personnes dans 16 groupes différents, alors que l'an dernier, il y avait eu 151 personnes dans 11 groupes différents. Cette activité s'est ainsi hissée à la neuvième place des activités les plus populaires de l'exercice 2016-2017.

Durée des activités

La durée moyenne des activités réalisées est de près de 47 heures (tableau 16). Sans surprise, les cours reliés au perfectionnement obligatoire ont une durée moyenne plus longue, car la formation minimale devant être suivie est de 30 heures pour les apprentis et de 45 heures pour les titres occupationnels.

La durée moyenne des activités de perfectionnement volontaire est de 52,1 heures, alors qu'elle est de 19,2 heures pour les activités de formation aux entreprises, généralement plus courte à la demande des entreprises, car elles ciblent l'acquisition d'une compétence bien précise.

Tableau 16 – Durée moyenne des activités réalisées selon la catégorie de formation

Type d'activité	Durée moyenne (en heures)	Variation annuelle
Perfectionnement obligatoire	62,9	2 %
Perfectionnement volontaire	52,1	6 %
Formation aux entreprises	19,2	-16 %
Total	46,8	-1 %

Source : CCQ.

La durée moyenne totale des activités de l'exercice 2016-2017 est similaire à celle de l'an dernier. Cependant, la durée moyenne des activités de perfectionnement obligatoire et de perfectionnement volontaire ont augmenté. Ces hausses s'expliquent essentiellement par la baisse du nombre de groupes à temps partiel, qui ont une durée moyenne plus courte que celle des groupes à temps plein. Par contre, la durée des activités de formation aux entreprises a diminué notablement (-16 %), conséquence de la durée des activités à temps plein, qui a descendu de près de 22 heures.

Participation par groupe

Le nombre de participants par groupe dépend principalement du type d'activité de formation. Par exemple, en raison des équipements en jeu, la participation aux activités pour les métiers de grutier, d'opérateur d'équipement lourd et d'opérateur de pelles est généralement limitée (2 à 6 participants). Pour les cours de conduite de chariot élévateur, le nombre de participants est limité à 8 et pour les cours théoriques, tels que ceux portant sur les plans et devis ainsi que la révision de notions théoriques, le nombre se situe autour de 18 à 22 participants. Pour leur part, les activités organisées à la demande des entreprises comprennent un nombre variable de personnes, déterminé selon les besoins de l'entreprise.

Ainsi, le nombre moyen de personnes se situe à 9,4 participants par groupe, comme l'illustre le tableau 17. Il était de 9,8, en 2015-2016. Ce léger recul est présent dans toutes les catégories de formation.

Tableau 17 – Nombre moyen de participants par groupe selon la catégorie de formation

Catégorie de formation	Nombre moyen de participants	Variation annuelle
Perfectionnement obligatoire	11,8	-3 %
Perfectionnement volontaire	9,5	-2 %
Formation aux entreprises	7,5	-5 %
Total	9,4	-4 %

Source : CCQ.

4 Portrait de la clientèle participante¹

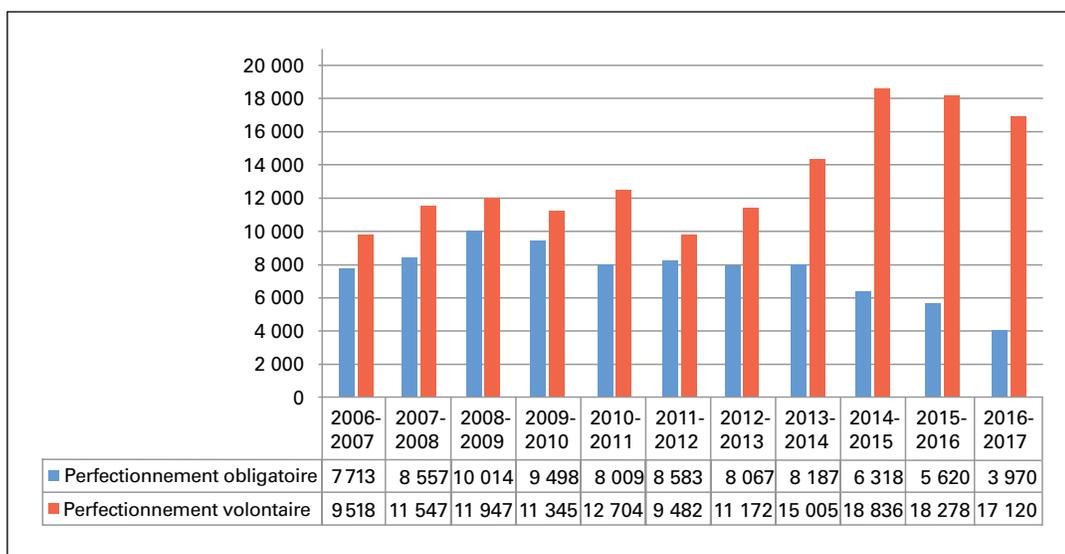
La participation aux activités de perfectionnement affiche une baisse de 12 % en 2016-2017, avec 21 090 participants. C'est la deuxième baisse consécutive de la participation, après le sommet de 2014-2015. Tout comme l'an dernier, cette baisse s'explique en bonne partie par la baisse importante de la participation de la clientèle en obligation de formation. Par contre, la participation aux formations organisées pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises affiche une hausse notable.

Caractéristique de la participation

Types de perfectionnement

Pour l'exercice 2016-2017, les participants en perfectionnement volontaire sont au nombre de 17 120 et représentent 81 % de l'ensemble des participants aux activités de perfectionnement (graphique 3). Cette proportion est en nette croissance. Pendant ce temps, la participation en perfectionnement obligatoire ne cesse de régresser. En 2016-2017, elle subit une baisse importante de 29 %, se retrouvant à 3 970 participants. Il faut remonter à 2002-2003, pour avoir un niveau aussi faible.

Graphique 3 – Nombre de participants selon le type de perfectionnement de 2006-2007 à 2016-2017



Source : CCQ.

Participation selon les métiers et titres occupationnels

Dans la présente section, la participation est regardée en fonction du métier ou de l'occupation prioritaire du participant. Cela permet d'avoir un portrait plus révélateur de la participation de chacun des métiers ou occupations, en redistribuant les participants qui ont suivi des activités dédiées à plusieurs métiers ou occupations, telles que les cours portant sur le soudage, les chariots élévateurs, les nacelles ou les plans et devis.

¹ Rappel : Les données sur la clientèle participante ont été extraites au mois d'août 2017, et non au moment de la formation. Il peut donc y avoir eu un changement du statut de la personne entre les deux moments : son certificat de compétence (CC), son secteur prioritaire ou son métier peut donc être différent. C'est pourquoi nous pouvons retrouver, dans les statistiques présentées, des statuts qui semblent incompatibles, tels qu'une personne participante sans CC, un compagnon en obligation de formation, etc.

Le tableau 18 montre qu'il y a eu en 2016-2017 une augmentation de la participation dans 7 métiers et une baisse dans 19 métiers et chez les titres occupationnels. Les reculs de la participation de 11 % pour le métier de charpentier-menuisier et les titres occupationnels, de 26 % pour le métier de monteur-assembleur et de 15 % pour le métier de tuyauteur expliquent une grande partie de la baisse globale de la participation.

Le métier d'opérateur d'équipement lourd se démarque, avec une forte hausse de 52 % de la participation. Comme mentionné précédemment, la croissance provient autant des activités existantes que de la formation aux entreprises et de la nouvelle activité *Système de guidage 3D – Engins de chantiers*.

Pour les autres métiers, le niveau de population relativement bas de plusieurs métiers explique en bonne partie l'ampleur de la variation annuelle.

Tableau 18 – Nombre de participants par type de perfectionnement selon le métier ou l'occupation prioritaire du participant

Métier ou occupation prioritaire	Perfectionnement obligatoire		Perfectionnement volontaire		Total		
	Nombre	Variation annuelle	Nombre	Variation annuelle	Nombre	Variation annuelle	Répartition
Briqueteur-maçon	48	-42 %	1 174	6 %	1 222	3 %	6 %
Calorifugeur	43	-58 %	70	8 %	113	-32 %	1 %
Carreleur	96	-13 %	39	-63 %	135	-37 %	1 %
Charpentier-menuisier	799	-39 %	4 476	-4 %	5 275	-11 %	25 %
Chaudronnier	0	-100 %	44	-63 %	44	-63 %	0 %
Cimentier-applicateur	181	-6 %	205	15 %	386	4 %	2 %
Couvreur	207	8 %	482	-10 %	689	-5 %	3 %
Électricien	8	14 %	1 845	-8 %	1 853	-8 %	9 %
Ferblantier	178	-33 %	288	-18 %	466	-24 %	2 %
Ferrailleur	10	-38 %	340	-17 %	350	-18 %	2 %
Frigoriste	20	-13 %	300	-30 %	320	-29 %	2 %
Grutier	0		194	25 %	194	25 %	1 %
Mécanicien d'ascenseur	78	-11 %	64	83 %	142	15 %	1 %
Mécanicien de machines lourdes	0		16	-63 %	16	-63 %	0 %
Mécanicien en protection-incendie	36	-48 %	65	-34 %	101	-40 %	0 %
Mécanicien industriel de chantier	0	-100 %	53	-72 %	53	-72 %	0 %
Monteur-assembleur	98	-49 %	682	-21 %	780	-26 %	4 %
Monteur-mécanicien (vitrier)	134	-30 %	214	-29 %	348	-29 %	2 %
Opérateur d'équipement lourd	31	-26 %	775	58 %	806	52 %	4 %
Opérateur de pelles	6	-73 %	510	18 %	516	13 %	2 %
Peintre	287	-18 %	318	-26 %	605	-23 %	3 %
Plâtrier	45	-48 %	97	-13 %	142	-28 %	1 %
Poseur de revêtements souples	9	80 %	11	-27 %	20	0 %	0 %
Poseur de systèmes intérieurs	26	-16 %	95	-20 %	121	-19 %	1 %
Tuyauteur	13	-50 %	1 463	-15 %	1 476	-15 %	7 %
Titres occupationnels	1 617	-27 %	3 300	-1 %	4 917	-11 %	23 %
Total	3 970	-29 %	17 120	-6 %	21 090	-12 %	100 %

Source : CCQ.

Les 5 275 participants du métier de charpentier-menuisier et les 4 917 participants des titres occupationnels représentent à eux seuls près de la moitié de la participation totale. Avec les électriciens et les tuyauteurs, c'est 64 % de la participation aux activités de perfectionnement qui est concentrée entre ces trois métiers et les titres occupationnels.

Participation selon le certificat de compétence

Pour la deuxième année, le nombre de participants ayant un certificat de compétence compagnon (9 301) dépasse celui des apprentis (7 241), représentant maintenant 44 % de la participation totale (tableau 19). Alors que la participation des compagnons enregistre une légère baisse de 5 % comparativement à l'an dernier, celle des apprentis chute de 19 %. Le nombre d'apprentis en perfectionnement obligatoire est particulièrement touché. Pour leur part, les 4 470 détenteurs d'un certificat de compétence occupation affichent une baisse de 21 %.

Au moment de la rédaction du rapport, 78 personnes n'avaient plus de certificat de compétence. De même, parmi tous les participants, 116 personnes détenaient une exemption à détenir un certificat de compétence apprenti, compagnon ou occupation. Aux fins statistiques, celles-ci ont été intégrées parmi les détenteurs du certificat de compétence correspondant à leur exemption.

Encore cette année, la majorité des participants en perfectionnement obligatoire détiennent un certificat de compétence apprenti (59 %), tandis que la majorité des participants en formation aux entreprises et en perfectionnement volontaire sont compagnons.

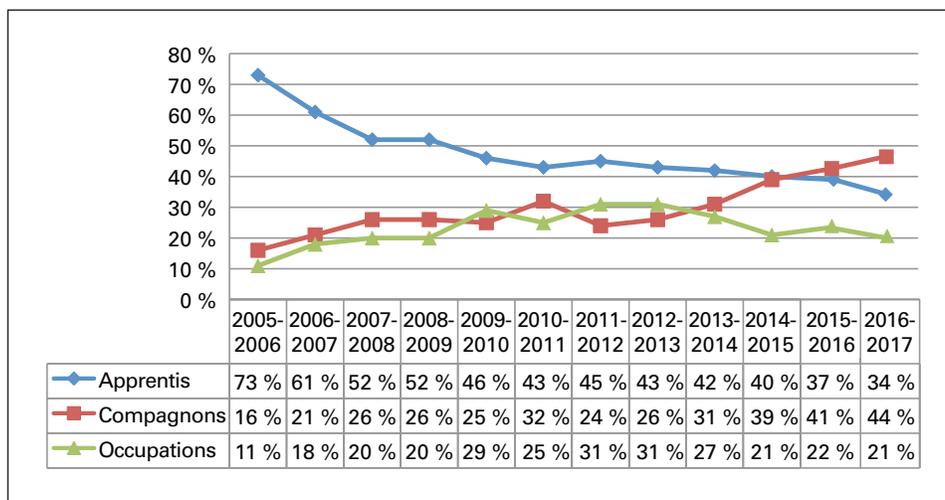
Tableau 19 – Nombre de participants par catégorie de formation selon le certificat de compétence

Certificat de compétence	Perfectionnement obligatoire		Perfectionnement volontaire		Formation aux entreprises		Total	
	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition
Apprenti	2 350	59 %	3 994	29 %	897	26 %	7 241	34 %
Compagnon		0 %	7 370	54 %	1 931	56 %	9 301	44 %
Occupation	1 615	41 %	2 222	16 %	633	18 %	4 470	21 %
Sans certificat	5	0 %	69	1 %	4	0 %	78	0 %
Total	3 970	100 %	13 655	100 %	3 465	100 %	21 090	100 %

Source : CCQ.

En 2005-2006, les titulaires d'un certificat de compétence apprenti composaient 73 % de la clientèle aux activités de perfectionnement. Depuis ce temps, cette proportion est constamment à la baisse (graphique 4). Les titulaires de certificat de compétence occupation représentaient, quant à eux, 11 % des participants. Après plusieurs années de croissance, ils sont en baisse depuis trois ans. En 2016-2017, ces populations ont constitué respectivement 34 % et 21 % de la clientèle en perfectionnement. Pendant cette période, les titulaires d'un certificat de compétence compagnon sont passés de 16 % à 44 %.

Graphique 4 – Évolution de la répartition des participants selon le certificat de compétence de 2005-2006 à 2016-2017



Source : CCQ.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces tendances. Premièrement, l'entrée en vigueur de l'obligation de formation chez les occupations non diplômées a sûrement influencé la tendance à la hausse de cette catégorie de participants. Deuxièmement, l'arrivée de plus en plus importante d'apprentis diplômés a réduit le nombre d'apprentis en obligation de formation qui accèdent à l'industrie de la construction. Finalement, et non le moindre, on constate une présence majoritaire ou exclusive de compagnons dans :

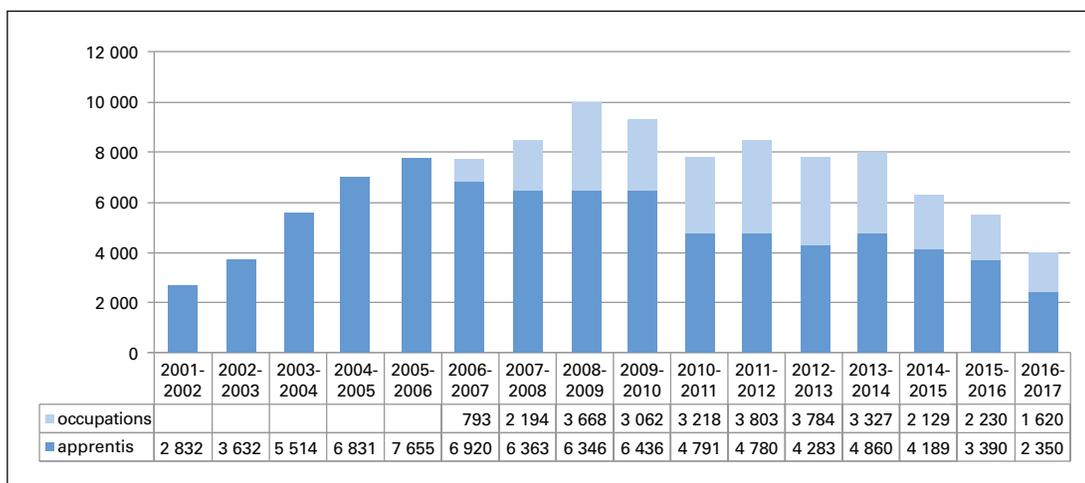
- les activités réalisées pour répondre aux besoins des entreprises;
- les activités sur les modifications des codes (comme ce fut le cas en 2008-2009 pour le nouveau Code d'électricité et en 2014-2015 pour le nouveau Code de plomberie);
- les activités en gestion d'équipe et les activités de formation préparatoires pour surintendants;
- toutes les activités multimétiers portant sur les chariots élévateurs, les nacelles et les plateformes élévatrices.

Clientèle en obligation de formation

Les personnes détentrices d'un certificat de compétence apprenti et occupation sans diplôme sont tenues de se former. Les conditions et modalités diffèrent pour chacune de ces catégories de clientèle. Cette population accède à l'industrie de la construction lors d'une pénurie de main-d'œuvre et est donc dépendante du niveau d'activité de l'industrie.

Depuis 2008, il y a une baisse constante de la clientèle en obligation de formation. L'exercice 2016-2017 poursuit cette tendance, affichant une baisse globale de 29 % par rapport à l'année précédente (graphique 5). La diminution provient autant des apprentis non diplômés dont la participation est en baisse de 31 % que de la participation des occupations non diplômées qui recule de 27 %. Le nombre d'apprentis non diplômés atteint son plus bas niveau depuis la mise en application de l'obligation de formation en 2001-2002. Pour les occupations, il faut remonter à la première année de mise en application de l'obligation en 2006-2007 pour avoir un nombre plus faible de participants.

Graphique 5 – Évolution des participants en obligation de formation selon le certificat de compétence de 2001-2002 à 2016-2017



Ayant accédé à l'industrie de la construction sans avoir réussi le programme d'études reconnu pour son métier, la personne apprentie non diplômée devra suivre annuellement des activités de formation obligatoire pour un total d'au moins 30 heures, afin d'assurer le renouvellement de son certificat de compétence. Cette obligation perdurera tant qu'elle n'aura pas terminé l'ensemble des périodes d'apprentissage de son métier ou qu'elle n'aura pas obtenu le diplôme reconnu de son métier. Le tableau 20 présente la répartition de cette clientèle dans les deux types d'activités qui répondent à leur obligation de formation.

Tableau 20 – Nombre de groupes et de participants pour les apprentis en obligation de formation selon le type d'activité

Type d'activité	Groupes		Participants	
	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition
Modules d'un programme d'études	99	66 %	1 748	74 %
Activités de perfectionnement de la CCQ ou de l'APCHQ ¹	51	34 %	602	26 %
Total	150	100 %	2 350	100 %

¹ Seules certaines activités de perfectionnement sont admissibles pour le respect de l'obligation de formation. Source : CCQ.

Rappelons que depuis 2006-2007, pour satisfaire à leur obligation de formation, les titulaires d'un certificat de compétence occupation ayant intégré l'industrie dans le cadre d'une pénurie de main-d'œuvre doivent réussir le cours de 15 heures *Situation au regard des organismes de l'industrie de la construction* et réussir une ou des activités de perfectionnement offertes aux occupations, totalisant au minimum 45 heures. Cette obligation n'est pas récurrente. Elle ne s'applique que durant la première année de validité du certificat de compétence. La participation obtenue chez cette clientèle est de 465 participants au cours *Situation au regard des organismes de l'industrie de la construction*, ce qui représente une baisse significative de 42 % comparativement à l'an dernier, alors que 1 110 participants (-21 %) ont suivi d'autres activités de perfectionnement dédiées exclusivement aux occupations ou à tous les métiers et occupations. Les titulaires d'un certificat de compétence occupation en obligation de formation étaient présents dans 56 activités différentes, excluant l'activité *Situation au regard des organismes de l'industrie de la construction*.

De plus, au cours d'un même exercice, il est possible qu'une personne apprentie ou occupation satisfasse à son obligation de formation et qu'elle participe aussi à une autre activité de perfectionnement, auquel cas elle est incluse dans la catégorie « Perfectionnement volontaire ».

Le tableau 21 présente le taux de participation de la clientèle tenue de se perfectionner par rapport à la population initiale visée. Pour ce tableau, les éléments de comparaison sont les personnes différentes, qu'elles aient suivi plusieurs formations ou non, et non le nombre de participations. Le taux de participation est calculé à partir du nombre de personnes actives tenues de se perfectionner en novembre 2016, soit au début de l'exercice. Les taux de participation indiqués au tableau 21 ne sont donc pas parfaitement fidèles, entre autres parce que les personnes peuvent ne plus être soumises à leur obligation de formation durant l'année : certaines peuvent avoir complété leur apprentissage, d'autres n'ont peut-être pas d'heures travaillées pour assurer le renouvellement de leur certificat de compétence ou ont peut-être troqué leur certificat de compétence apprenti contre un certificat de compétence occupation, et vice-versa. Bref, une analyse détaillée du mouvement de main-d'œuvre pourrait changer quelque peu les résultats absolus. Cette mise en garde méthodologique faite, si l'on interprète les résultats de participation sur la population visée comme une tendance, nous avons là, assurément, un bon indicateur.

Le total de 6 667 personnes tenues de se perfectionner en 2016-2017 représente une baisse importante de 33 % comparativement à l'exercice précédent. Par rapport à cette clientèle visée, 41 % des personnes apprenties ont participé à une activité de perfectionnement et 77 % des titres occupationnels. Comme toujours, les personnes apprenties charpentiers-menuisiers se démarquent par leur nombre, représentant 31 % de toutes les personnes apprenties tenues de se perfectionner qui ont suivi une activité de perfectionnement.

Tableau 21 – Taux de participation des personnes tenues de se perfectionner

Métier ou occupation prioritaire	Personnes tenues de se perfectionner présentes aux activités	Personnes tenues de se perfectionner	Taux de participation	Variation annuelle du taux de participation
Briqueteur-maçon	44	101	44 %	-9 %
Calorifugeur	41	103	40 %	-22 %
Carreleur	88	248	35 %	20 %
Charpentier-menuisier	632	1466	43 %	-4 %
Chaudronnier	0	0		
Cimentier-applicateur	170	327	52 %	32 %
Couvreur	182	551	33 %	25 %
Électricien	7	13	54 %	0 %
Ferblantier	173	336	51 %	11 %
Ferraillier	8	21	38 %	14 %
Frigoriste	20	36	56 %	44 %
Grutier		1	0 %	
Mécanicien d'ascenseur	66	114	58 %	-14 %
Mécanicien de machines lourdes		2	0 %	
Mécanicien en protection-incendie	36	100	36 %	-33 %
Mécanicien industriel de chantier	0	7	0 %	-100 %
Monteur-assembleur	88	181	49 %	-13 %
Monteur-mécanicien (vitrier)	125	328	38 %	-5 %
Opérateur d'équipement lourd	28	72	39 %	35 %
Opérateur de pelles	6	34	18 %	-32 %
Peintre	266	646	41 %	6 %
Plâtrier	45	202	22 %	-12 %
Poseur de revêtements souples	9	53	17 %	36 %
Poseur de systèmes intérieurs	25	74	34 %	39 %
Tuyauteur	13	40	33 %	-21 %
<i>Sous-total – apprentis</i>	2 072	5 056	41 %	1 %
<i>Sous-total – titres occupationnels</i>	1 237	1 611	77 %	15 %
Total	3 309	6 667	50 %	5 %

Source : CCQ.

Le taux de participation global est légèrement plus élevé qu'au précédent exercice. En 2016-2017, 50 % de la clientèle a effectivement suivi une formation, tandis que l'an dernier, ce taux était de 47 %. Quelques métiers enregistrent des hausses notables du taux de participation, dont les cimentiers-applicateurs (+32 %), les frigoristes (+44 %), les opérateurs d'équipement lourd (+35 %) et les poseurs de systèmes intérieurs (+39 %). Pour sa part, le taux pour les titres occupationnels augmente de 67 % à 77 % cette année.

Région de formation des participants

Comme l'indique le tableau 22, la participation au perfectionnement obligatoire est en baisse dans presque toutes les régions à l'exception du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie (+8 %), en Outaouais (+33 %) et sur la Côte-Nord (+300 %). Quatre régions indiquent des hausses de la participation en perfectionnement volontaire. Globalement, la participation a augmenté dans quatre régions, soit le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie (+7 %), la Mauricie-Bois-Francs (+2 %), l'Outaouais (+40 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (+16 %). Les deux plus grandes régions, Québec et le grand Montréal, enregistrent des baisses respectives de 13 % et 17 %.

On compte plus de personnes en perfectionnement volontaire que de personnes en perfectionnement obligatoire dans toutes les régions, et plus de la moitié des travailleurs (51 %) se forment dans la région du grand Montréal².

Tableau 22 – Nombre de participants par type de formation selon la région de formation

Région de formation	Perfectionnement obligatoire			Perfectionnement volontaire			Total		
	Nombre	Répartition	Variation annuelle	Nombre	Répartition	Variation annuelle	Nombre	Répartition	Variation annuelle
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	13	0,3 %	8 %	1 133	6,6 %	7 %	1 146	5,4 %	7 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	55	1,4 %	-27 %	720	4,2 %	1 %	775	3,7 %	-1 %
Québec	419	10,6 %	-31 %	5 154	30,1 %	-11 %	5 573	26,4 %	-13 %
Mauricie-Bois-Francs	104	2,6 %	-29 %	1 415	8,3 %	6 %	1 519	7,2 %	2 %
Estrie	53	1,3 %	-30 %	425	2,5 %	-1 %	478	2,3 %	-5 %
Grand Montréal	3 119	78,6 %	-31 %	7 720	45,1 %	-9 %	10 839	51,4 %	-17 %
Outaouais	193	4,9 %	33 %	216	1,3 %	47 %	409	1,9 %	40 %
Abitibi-Témiscamingue	6	0,2 %	-68 %	216	1,3 %	26 %	222	1,1 %	16 %
Côte-Nord	8	0,2 %	300 %	116	0,7 %	-31 %	124	0,6 %	-27 %
Total¹	3 970	100,0 %	-29 %	17 120	100,0 %	-6 %	21 090	100,0 %	-12 %

¹ Inclut les participants dont la région de formation est à l'extérieur du Québec. Source : CCQ.

Même si tout est mis en œuvre pour réaliser des activités de perfectionnement près du lieu de domicile de la clientèle, l'ensemble des conditions techniques et matérielles peut ne pas être systématiquement rempli : l'équipement, l'infrastructure ou les ressources humaines nécessaires pour l'enseignement manquent dans la région, ou encore la clientèle régionale n'est pas en nombre suffisant pour démarrer une activité de perfectionnement.

Les incitatifs accordés par le FFSIC réduisent ces difficultés d'accès à la formation en accordant des frais de déplacement ou d'hébergement aux personnes qui se rendent dans une autre région pour suivre un cours. Grâce à ce soutien, il y a plus de gens issus d'une région de domicile donnée qui se perfectionnent que de personnes formées dans cette même région. Ainsi, 48 % des participants se sont formés dans leur région de domicile, et si l'on considère les sous-régions de Montréal comme une seule région, ce pourcentage grimpe à 67 % (tableau 23). Si les participants des grands centres urbains se forment essentiellement dans leur région de domicile, il en va autrement des personnes vivant dans les régions plus éloignées.

² La région du grand Montréal de la CCQ comprend l'île de Montréal, Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie.

Par exemple, seulement 17 % des participants de la Côte-Nord se sont formés dans leur région de domicile. Ils sont 601 participants sur le total de 722 personnes participantes qui ont pu se former à l'extérieur de leur région de domicile grâce aux incitatifs. Les participants de l'Estrie sont dans la même situation, avec 25 % des participants formés dans leur région. Pour les autres régions, le pourcentage de participants formés dans leur région de domicile varie entre 39 et 53 %.

À l'inverse, les participants de la région de Québec se sont formés à 75 % dans leur région et ceux de la région de Montréal à 69 % dans leur région. Encore une fois, si l'on considère le grand Montréal comme une seule région, 92 % des participants se sont formés dans leur région.

Les régions de formation de Québec et Montréal accueillent la majorité des participants de l'extérieur, car elles possèdent les dispositifs de formation et les parcs d'équipement les plus diversifiés et les plus nombreux. Ainsi, 54 % des participants ont été formés dans ces deux régions alors que seulement 27 % des participants y sont domiciliés.

Tableau 23 – Nombre de participants par région de domicile selon la région de formation

Région de formation	Région de domicile											Total région de formation ¹	Part des participants domiciliés dans la région	Répartition selon la région de formation
	10	20	30	40	50	60	64	69	70	80	93			
10 – Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	1 079	7	31	1	1	9	9	8				1 146	94 %	5,4 %
20 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	10	492	35	1	10	2	8	9	1	1	206	775	63 %	3,7 %
30 – Québec	849	488	2 910	422	148	54	140	154	58	17	324	5 573	52 %	26,4 %
40 – Mauricie–Bois-Francs	84	36	189	768	194	20	86	103	10	12	16	1 519	51 %	7,2 %
50 – Estrie	1	2	15	10	367	5	68	6	4			478	77 %	2,3 %
60 – Montréal	182	131	426	341	283	1 234	1 204	1 631	113	133	25	5 714	22 %	27,1 %
64 – Montérégie	89	85	213	232	437	243	1 393	444	66	66	18	3 289	42 %	15,6 %
69 – Laval-Laurentides-Lanaudière	20	13	57	55	23	208	152	1 194	75	26	12	1 836	65 %	8,7 %
70 – Outaouais				1	1	3	2	6	378	18		409	92 %	1,9 %
80 – Abitibi-Témiscamingue			2					2	4	214		222	96 %	1,1 %
93 – Côte-Nord	1									1	121	124	98 %	0,6 %
Total – région de domicile²	2 315	1 254	3 878	1 831	1 464	1 778	3 062	3 557	714	488	722	21 090	48 %	100,0 %
Part formée dans la région de domicile	47 %	39 %	75 %	42 %	25 %	69 %	45 %	34 %	53 %	44 %	17 %	48 %		
Répartition selon la région de domicile	11,0 %	5,9 %	18,4 %	8,7 %	6,9 %	8,4 %	14,5 %	16,9 %	3,4 %	2,3 %	3,4 %	100,0 %		
							39,8 %							

¹ Inclut les participants pour lesquels aucune région de domicile n'est identifiée.

² Inclut les participants dont la région de formation est à l'extérieur du Québec.

Source : CCQ.

Résultats de la participation aux activités de perfectionnement

Tout participant à une activité de perfectionnement ou à un module d'un programme d'études doit subir une évaluation finale attestant la réussite du cours. Cependant, la personne présente durant moins de 50 % de la durée du cours est réputée l'avoir « abandonné », à moins qu'elle ne participe à l'examen final. Si elle se présente à cet examen, le résultat obtenu prévaudra, soit « Réussite » ou « Échec », indistinctement de sa présence en classe.

Au moment de la rédaction de ce bilan, la CCQ avait reçu la presque totalité des résultats, il en manquait seulement 19 sur les 21 090 participations. Le tableau 24 présente donc les résultats obtenus en 2016-2017.

Rappelons qu'une activité de formation, telle qu'un programme d'études, peut contenir un ou plusieurs modules. Une personne peut donc avoir réussi une partie du programme et en avoir échoué une autre. C'est pourquoi il y a une catégorie « A réussi au moins un module ». Quoique plus rare, il est aussi possible qu'une personne réussisse le premier module, échoue le deuxième et abandonne le troisième, etc. Ces résultats variés pour une même activité de formation ne peuvent alors être associés à aucun résultat en particulier.

Les résultats obtenus au cours du présent exercice sont analogues, en termes relatifs, à ceux des années précédentes. Le taux de réussite y est très élevé, et il y a eu très peu d'abandons (2,5 %) chez les personnes pour lesquelles nous avons un résultat et qui se sont présentées au moins une fois à la formation. Il y a peu de différences entre les résultats obtenus par les titulaires de différents types de certificat de compétence.

Tableau 24 – Nombre de participants par catégorie de formation selon le résultat de la participation aux activités de perfectionnement

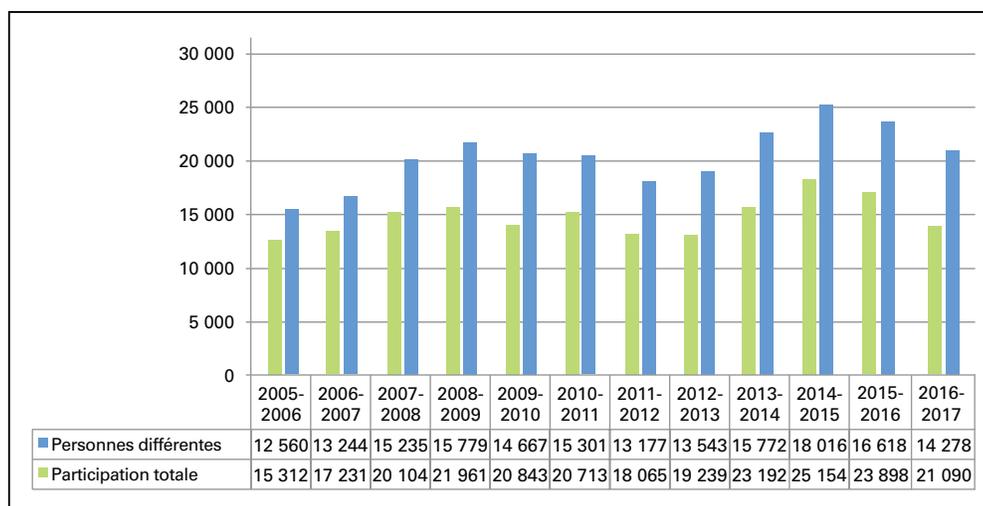
Résultat	Perfectionnement obligatoire	Perfectionnement volontaire	Formation aux entreprises	Total	Répartition
A réussi au moins un module	4	265	17	286	1,4 %
A réussi tous les modules	3 778	12 441	3 379	19 598	92,9 %
A abandonné tous les modules	62	438	17	517	2,5 %
A échoué tous les modules	120	463	41	624	3,0 %
Ne s'est pas présenté à tous les modules	5	12	2	19	0,1 %
Résultats variés	0	26	1	27	0,1 %
Résultat inconnu	1	10	8	19	0,1 %
Total	3 970	13 655	3 465	21 090	100,0 %
Taux de réussite	95 %	93 %	98 %	94 %	

Source : CCQ.

Caractéristique des personnes différentes

Bien que 21 090 participations aient été dénombrées, il y a plusieurs personnes qui, durant l'année, peuvent avoir suivi 2, 3, voire 13 activités de formation (participations multiples). Parmi les 21 090 participations, 14 278 personnes différentes ont suivi au moins une formation (graphique 6). La diminution de 2 340 personnes représente une baisse de près de 14 % par rapport à l'exercice précédent, qui déjà avait affiché une baisse de 8 %.

Graphique 6 – Évolution du nombre de personnes différentes et de la participation totale de 2005-2006 à 2016-2017



Source : CCQ.

Participations multiples

Selon sa disponibilité et ses intérêts, la main-d'œuvre peut suivre plusieurs activités de perfectionnement durant l'année scolaire. Deux contraintes lui sont imposées : sauf exception, elle ne peut pas suivre une activité de perfectionnement à laquelle elle a déjà participé et, depuis 2011, elle ne peut s'inscrire à plus de trois groupes différents à la fois. Toutefois, dès qu'elle a amorcé une formation, elle peut s'inscrire à d'autres cours portant sur son métier ou occupation de façon à maintenir trois inscriptions actives pour des cours à venir. Rappelons qu'une activité de formation, telle qu'un programme d'études, peut être composée de plusieurs modules.

Ainsi, 4 104 personnes ont suivi plus d'une formation en 2016-2017 (tableau 25), soit 9 % de moins que l'an dernier. En dépit de cette baisse, la proportion de personnes ayant suivi plus d'une activité de formation a augmenté à 29 % cette année, comparativement à 27 % l'an dernier.

Tableau 25 – Nombre de personnes différentes par certificat de compétence selon le nombre d'activités de perfectionnement suivies

Certificat de compétence	Nombre d'activités suivies					Total	Répartition	Participations multiples	Part des participations multiples
	1	2	3	4	5 et plus				
Apprenti	4 103	821	246	80	73	5 323	37 %	1 220	23 %
Compagnon	3 978	1 220	428	174	150	5 950	42 %	1 972	33 %
Occupation	2 040	541	220	76	65	2 942	21 %	902	31 %
Inconnu	53	6	3	1	0	63	0 %	10	16 %
Total	10 174	2 588	897	331	288	14 278	100 %	4 104	29 %
Répartition	71,3 %	18,1 %	6,3 %	2,3 %	2,0 %	100,0 %			

Source : CCQ.

Les personnes avec un certificat de compagnon ou d'occupation sont plus susceptibles que les apprentis de participer à plus d'une activité. Ainsi, 1 972 compagnons (33 % des compagnons), 1 220 apprentis (23 % des apprentis) et 902 occupations (31 % des occupations) ont participé à plusieurs activités. Il faut noter que les nouveaux titulaires de certificat de compétence occupation non diplômés doivent suivre au moins deux formations, pour satisfaire à leur obligation de formation. Le plus grand nombre de participations multiples chez les compagnons explique aussi que leur participation totale soit plus importante que celle des apprentis.

Les métiers de tuyauteur (41 %), de briquetier-maçon (39 %), de charpentier-menuisier (37 %) et de ferrailleur (37 %) ont les proportions de participations multiples les plus élevées (tableau 26), alors que les métiers de poseur de revêtements souples (6 %) et de carreleur (9 %) ont les moins élevées.

Caractéristiques démographiques des personnes différentes

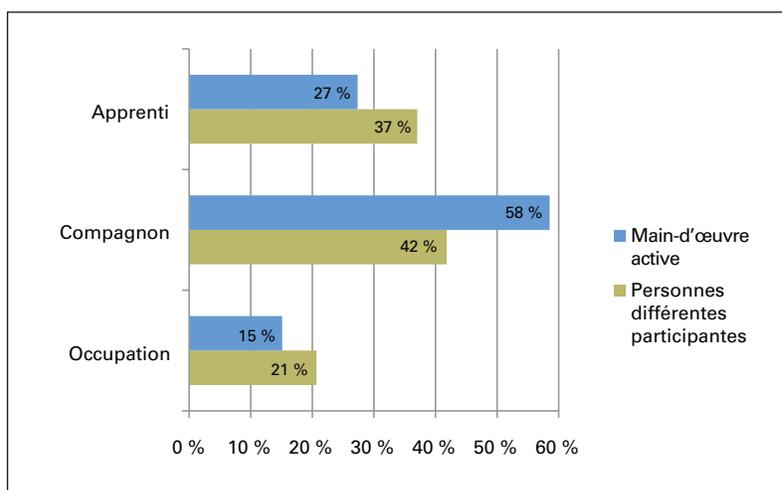
Les données par personne différente permettent de faire un portrait de la clientèle participante selon différentes caractéristiques, telles que le certificat de compétence, le métier, le sexe, l'âge, etc., et de le comparer avec celui de la main-d'œuvre active de l'industrie de la construction, c'est-à-dire les personnes détenant un certificat de compétence qui ont travaillé au moins une heure au cours de l'année.

Étant donné que la main-d'œuvre active a été de 153 700 en 2016, c'est donc 9 % de l'ensemble de la main-d'œuvre qui a participé à au moins une activité de formation.

Parmi les différentes personnes qui ont participé aux activités de perfectionnement, il y avait 5 323 apprentis (37 % du total), 5 950 compagnons (42 %) et 2 942 occupations (21 %). En comparaison, mentionnons que la main-d'œuvre de l'industrie de la construction en 2016 était composée de 58 % de compagnons, de 27 % d'apprentis et de 15 % d'occupations (tableau 26 et graphique 7). Le taux de participation de la main-d'œuvre active à au moins une activité de perfectionnement est donc de 13 % pour les apprentis, de 7 % pour les compagnons et de 12 % pour les occupations.

Cette surreprésentation des apprentis et des occupations dans la participation aux activités de perfectionnement n'est pas étonnante, compte tenu des obligations des personnes non diplômées.

Graphique 7 – Répartition des personnes différentes participantes et de la main-d'œuvre active selon le certificat de compétence



Source : CCQ.

Différents facteurs peuvent influencer la participation par métier et titre occupationnel, tels que la présence plus ou moins grande d'apprentis ou de compagnons dans le métier, de non-diplômés tenus de se perfectionner ou du nombre d'activités de perfectionnement offertes dans les métiers ou occupations. En 2016-2017, le taux de participation aux activités de perfectionnement de la main-d'œuvre est plus élevé pour les métiers de monteur-assembleur (19 %), de ferrailleur (16 %) et de briqueteur-maçon (15 %) (tableau 26). À l'inverse, le taux de participation des poseurs de revêtements souples (1 %) est le plus faible, suivi des mécaniciens de machines lourdes, des mécaniciens industriels de chantier, des plâtriers et des poseurs de systèmes intérieurs, qui ont un taux de participation de 4 %.

Tableau 26 – Nombre de personnes différentes selon le nombre d'activités suivies par métier ou occupation prioritaire, et comparaison avec la main-d'œuvre active

Métier ou occupation	Nombre d'activités suivies					Total	Part de la participation multiple	Répartition		Taux de participation de la main-d'œuvre active
	1	2	3	4	5 et plus			Personnes différentes	Main-d'œuvre active en 2016	
Briqueteur-maçon	455	174	69	24	20	742	39 %	5,2 %	3,2 %	15 %
Calorifugeur	93	10				103	10 %	0,7 %	0,7 %	10 %
Carreleur	110	9	1	1		121	9 %	0,8 %	1,6 %	5 %
Charpentier-menuisier	2 001	709	246	113	106	3 175	37 %	22,2 %	26,3 %	8 %
Chaudronnier	36	4				40	10 %	0,3 %	0,5 %	5 %
Cimentier-applicateur	295	33	7	1		336	12 %	2,4 %	1,9 %	11 %
Couvreur	448	60	20	10	4	542	17 %	3,8 %	3,6 %	10 %
Électricien	907	221	82	30	24	1 264	28 %	8,9 %	11,3 %	7 %
Ferblantier	334	42	10	2	2	390	14 %	2,7 %	2,8 %	9 %
Ferrailleur	142	59	16	5	4	226	37 %	1,6 %	0,9 %	16 %
Frigoriste	177	45	7		6	235	25 %	1,6 %	2,3 %	7 %
Grutier	123	23	4	2	1	153	20 %	1,1 %	1,1 %	9 %
Mécanicien d'ascenseur	104	15	1		1	121	14 %	0,8 %	0,7 %	11 %
Mécanicien de machines lourdes	12	2				14	14 %	0,1 %	0,2 %	4 %
Mécanicien en protection-incendie	76	8	3			87	13 %	0,6 %	0,7 %	8 %
Mécanicien industriel de chantier	27	10	2			39	31 %	0,3 %	0,7 %	4 %
Monteur-assembleur	466	90	28	8	3	595	22 %	4,2 %	2,0 %	19 %
Monteur-mécanicien (vitrier)	241	33	9	2	1	286	16 %	2,0 %	1,6 %	12 %
Opérateur d'équipement lourd	445	101	35	12	1	594	25 %	4,2 %	3,8 %	10 %
Opérateur de pelles	295	62	22	5	2	386	24 %	2,7 %	4,4 %	6 %
Peintre	430	65	15			510	16 %	3,6 %	3,6 %	9 %
Plâtrier	114	11	2			127	10 %	0,9 %	2,0 %	4 %
Poseur de revêtements souples	17		1			18	6 %	0,1 %	0,8 %	1 %
Poseur de systèmes intérieurs	83	15	1		1	100	17 %	0,7 %	1,7 %	4 %
Tuyauteur	494	194	74	30	42	834	41 %	5,8 %	6,0 %	9 %
Titres occupationnels	2 249	593	242	86	70	3 240	31 %	22,7 %	15,5 %	14 %
Total	10 174	2 588	897	331	288	14 278	29 %	100,0 %	100,0 %	9 %

Les caractéristiques démographiques des personnes différentes participantes changent peu, d'une année à l'autre. La répartition des personnes en fonction du sexe, de l'âge ou de la langue est relativement constante. C'est encore le cas cette année.

Le genre et la langue de correspondance

Parmi les 14 278 personnes différentes, 446 sont des femmes et 13 832 sont des hommes (tableau 27). Pour les activités de perfectionnement, la part des femmes s'élève à 3,1 %, alors que leur représentativité dans la main-d'œuvre active est de 1,6 %. Tout comme les années passées, les femmes se perfectionnent proportionnellement plus que les hommes, et ce, quel que soit leur statut ou qu'elles détiennent ou non un diplôme.

Tableau 27 – Nombre de personnes différentes selon la langue de correspondance et le sexe

Langue de correspondance	Sexe		Total	Répartition
	Femmes	Hommes		
Anglais	1	323	324	2,3 %
Français	445	13 509	13 954	97,7 %
Total	446	13 832	14 278	100,0 %
Répartition	3,1 %	96,9 %	100,0 %	

Note : À des fins de simplification, la langue française inclut la catégorie « Indéterminée ».
Source : CCQ.

Quant à la répartition linguistique, la langue de correspondance est l'anglais pour 2,3 % des personnes différentes participantes.

Avec 12 activités différentes, soit 1 de plus que l'an dernier, la participation aux activités offertes en anglais a diminué de 4 %, pour atteindre 126 participants en 2016-2017 (tableau 28). Pour cette population, 14 groupes ont été réalisés sur les 22 groupes planifiés.

Tableau 28 – Nombre de groupes et de participants aux activités offertes en anglais

Contexte	Activités de perfectionnement	Nombre de groupes		Participants
		Réalisés	Annulés	
Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction	<i>Construction Industry Organizations</i>	1		11
Modules de programmes d'études	<i>Connecting Motors and Control Devices</i>	1		11
	<i>Measurements and Calculations</i>	1		7
	<i>Preparing and Repairing Plaster Surfaces</i>	1		4
	<i>Preparing Estimates</i>		1	
	<i>Using Lifting Equipment</i>	1		20
	<i>Wall Framing</i>		1	
Perfectionnement selon les besoins estimés	<i>Advanced bolting and tensioning standards and principles</i>	2		25
	<i>Boom Lift and Scissor Lift</i>	2	1	10
	<i>Building Plans and Specifications</i>	1	1	7
	<i>Mathematics, Drawings, Specifications and Sketches with Wireless pneumatic nailgun</i>	1		8
	<i>Review of carpenter-joiner theoretical concepts</i>	1		7
	<i>Road and Infrastructure Plans and Specifications</i>	1	2	8
	<i>Telescopic Forklift</i>	1	1	8
Formation aux entreprises	<i>Review of carpenter-joiner theoretical concepts</i>		1	
Total		14	8	126

Source : CCQ.

Il est à noter que parmi les 126 participants à ces groupes, 98 avaient l'anglais comme langue de correspondance. Ces participants anglophones se traduisent en 88 personnes différentes, c'est donc dire que les 236 autres anglophones (73 %) étaient inscrits aux activités de formation offertes en français.

Le groupe d'âge

Pour 2016-2017, l'âge moyen des personnes différentes est de 37,3 ans (tableau 29), ce qui correspond à une légère augmentation de l'âge moyen observé l'an passé (+0,5 an). En comparaison, l'âge moyen de l'ensemble de la main-d'œuvre active est de 39,4 ans. La personne la plus jeune avait 17 ans, et 14 personnes avaient 70 ans et plus.

La majorité des personnes (64 %) se retrouvent dans la fourchette de 25 à 44 ans, alors que les personnes des autres tranches d'âge se forment proportionnellement moins. Pour toutes les tranches d'âge où elles sont présentes, les femmes se perfectionnent proportionnellement plus que les hommes.

Tableau 29 – Nombre de personnes différentes selon le sexe et le groupe d'âge

Groupe d'âge	Femmes		Hommes		Total			Main-d'œuvre active en 2016
	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	Variation annuelle	
Moins de 25 ans	47	10,5 %	1 349	9,8 %	1 396	9,8 %	-28,8 %	12,6 %
25-34 ans	185	41,5 %	5 326	38,5 %	5 511	38,6 %	-12,4 %	29,8 %
35-44 ans	110	24,7 %	3 525	25,5 %	3 635	25,5 %	-13,2 %	22,0 %
45-54 ans	71	15,9 %	2 294	16,6 %	2 365	16,6 %	-13,6 %	20,3 %
55-64 ans	33	7,4 %	1 249	9,0 %	1 282	9,0 %	-4,3 %	13,1 %
65 ans et plus	0	0,0 %	89	0,6 %	89	0,6 %	-13,6 %	2,3 %
Total	446	100 %	13 832	100 %	14 278	100 %	-14,1 %	100,0 %
Âge moyen	36,2		37,3		37,3			39,4

Source : CCQ.

Il n'y a pas de changement de tendance pour les métiers ou titres occupationnels. Les personnes qui se perfectionnent sont plus jeunes, en moyenne, que la main-d'œuvre active de leur métier ou occupation. La seule exception se trouve chez les ferrailleurs, où il n'y a pas de différence d'âge.

Le secteur de travail

La représentativité des participants par secteur de travail est similaire à celle rencontrée chez l'ensemble de la main-d'œuvre. Ainsi, la majorité des participants proviennent du secteur institutionnel et commercial. Il y a toutefois une représentativité un peu plus élevée du secteur du génie civil et de la voirie, et un peu plus faible du secteur résidentiel (tableau 30).

Nombre de personnes différentes par catégorie de formation selon le secteur prioritaire de travail

Secteur prioritaire	Perfectionnement obligatoire	Perfectionnement volontaire	Formation aux entreprises	Total	Répartition des participants	Répartition de la main-d'œuvre active
Génie civil et voirie	507	2 023	738	3 268	23 %	18 %
Industriel	127	835	143	1 105	8 %	7 %
Institutionnel et commercial	1 808	3 991	1 524	7 323	51 %	50 %
Résidentiel	789	1 236	177	2 202	15 %	25 %
Indéterminé	83	260	37	380	3 %	0 %
Total	3 314	8 345	2 619	14 278	100 %	100 %

Source : CCQ.

5 Participation aux activités de formation aux entreprises

Un service exclusif aux entreprises est offert afin de répondre aux demandes spécifiques de formation soulevées par les employeurs ou par les agents de promotion. L'exercice 2016-2017 affiche une hausse d'activités de formation aux entreprises.

En 2016-2017, 467 demandes de formation ont été faites par les entreprises, en hausse de 7 % par rapport à l'exercice précédent. Ces demandes provenaient de 223 entreprises ou regroupements d'entreprises différentes, et visaient initialement 4 035 travailleurs.

Ces demandes ont mené à la réalisation de 463 groupes, une augmentation de 17 % comparativement à l'an dernier (tableau 32). Qui plus est, il y a eu 3 491 participants aux activités de perfectionnement spécifiquement dédiées à la main-d'œuvre des entreprises cette année, correspondant à une hausse de 10 %.

Selon la région

Pour cette catégorie de formation, les variations annuelles par région du nombre de groupes et du nombre de participants sont fortes à cause de sa dépendance aux demandes ponctuelles d'entreprises qui sont souvent liées à un chantier ou à un contrat donné. Ainsi, de fortes hausses du nombre de groupes sont enregistrées dans les régions du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie (+300 %), de l'Outaouais (+433 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (220 %) et de l'Estrie (+67 %) et, par conséquent, de leur nombre de participants, soit +126 %, +350 %, +149 % et +90 % respectivement. Les hausses sont plus modestes dans les régions de Québec (+13 % pour les groupes et 8 % pour les participants) et du grand Montréal (+10 % pour les groupes et 2 % pour les participants).

Alors qu'elles avaient bénéficié d'une croissance importante l'an dernier, les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (-30 %) et de la Côte-Nord (-50 %) voient leur nombre de groupes diminuer, tout comme leur nombre de participants, soit -54 % et -34 % respectivement. La région de la Mauricie–Bois-Francs inscrit également une baisse du nombre de groupes de 16 % et de 6 % du nombre de participants.

Ces grandes variations s'expliquent par le faible nombre de groupes que connaissent habituellement ces régions. Par ailleurs, certaines de ces activités n'ont pas eu lieu dans la région de l'entreprise qui en avait fait la demande et ont dû être organisées dans une autre région (tableau 7). Tout comme l'an dernier, la plus grande partie (49 %) des participants sont dans la région du grand Montréal et dans celle de Québec (26 %).

Tableau 31 – Nombre de groupes réalisés et de participants à des activités de perfectionnement de formation aux entreprises selon la région

Région	Groupes			Participants		
	Nombre	Répartition	Variation annuelle	Nombre	Répartition	Variation annuelle
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	16	3,5 %	300 %	86	2,5 %	126 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	7	1,5 %	-30 %	36	1,0 %	-54 %
Québec	118	25,5 %	13 %	915	26,2 %	8 %
Mauricie–Bois-Francs	36	7,8 %	-16 %	279	8,0 %	-6 %
Estrie	25	5,4 %	67 %	196	5,6 %	90 %
Grand Montréal	223	48,2 %	10 %	1 709	49,0 %	2 %
Outaouais	16	3,5 %	433 %	117	3,4 %	350 %
Abitibi-Témiscamingue	16	3,5 %	220 %	117	3,4 %	149 %
Côte-Nord	5	1,1 %	-50 %	31	0,9 %	-34 %
Total	463	100,0 %	17 %	3 491	100,0 %	10 %

Source : CCQ.

Selon la fonction des participants

À cette diversité des lieux de formation correspond aussi une diversité des métiers et des occupations, comme l'illustre le tableau 32. En 2016-2017, la formation aux entreprises a touché tous les métiers. Les plus importants sont le métier de charpentier-menuisier avec 22 % des participants, les électriciens (11 %) et les tuyauteurs (12 %). Pour leur part, les titres occupationnels représentent 20 % des participants et affichent une augmentation de 34 % en 2016-2017 comparativement à l'exercice précédent.

Encore ici, la majorité des fortes variations annuelles découle d'une distorsion générée par le petit nombre de groupes et de participants. La forte croissance pour les opérateurs d'équipement lourd s'explique par une plus grande diversité d'activités tout comme chez les électriciens, alors qu'une participation plus nombreuse aux activités de nacelles aériennes explique la croissance des charpentiers-menuisiers. D'autre part, soulignons la faible présence des carreleurs alors que des activités portant sur les revêtements de terrazzo avaient gonflé leur participation l'an dernier, ainsi que la baisse chez les frigoristes où les activités liées à la qualification de gaz TAG-1 ont été moins nombreuses cette année.

Comme mentionné précédemment, la majorité des participants aux activités réalisées pour les entreprises sont des compagnons (56 %).

Tableau 32 – Nombre de participants aux activités de perfectionnement de formation aux entreprises selon le métier ou l'occupation prioritaire

Métier ou occupation	Nombre de participants	Variation annuelle
Briqueteur-maçon	161	26 %
Calorifugeur	26	160 %
Carreleur	1	-98 %
Charpentier-menuisier	758	33 %
Chaudronnier	1	0 %
Cimentier-applicateur	20	43 %
Couvreur	264	-8 %
Électricien	377	40 %
Ferblantier	62	-19 %
Ferrailleur	31	-3 %
Frigoriste	176	-40 %
Grutier	34	31 %
Mécanicien d'ascenseur	24	
Mécanicien de machines lourdes	8	-78 %
Mécanicien en protection-incendie	4	-92 %
Mécanicien industriel de chantier	1	-80 %
Monteur-assembleur	30	-35 %
Monteur-mécanicien (vitrier)	11	-72 %
Opérateur d'équipement lourd	229	160 %
Opérateur de pelles	78	28 %
Peintre	30	-53 %
Plâtrier	28	-10 %
Poseur de revêtements souples	1	
Poseur de systèmes intérieurs	25	-46 %
Tuyauteur	415	1 %
Titres occupationnels	696	34 %
Total	3 491	10 %

Source : CCQ.

Selon l'activité de perfectionnement

À la demande des entreprises, 127 activités différentes ont été organisées. Le tableau 33 présente les activités de perfectionnement qui ont connu les participations les plus importantes.

Tableau 33 – Les 10 activités les plus populaires de la formation aux entreprises

Titre de l'activité	Nombre de participants
Nacelle aérienne et plateforme élévatrice	500
Nacelle aérienne et plateforme élévatrice (formation en ligne)	349
Nacelle aérienne et plateforme élévatrice (volet pratique)	335
Chariot élévateur télescopique	287
Membranes de bitume modifié SBS sur toiture de grande dimension	102
Gestion d'une équipe de travail – Communication et leadership	71
Préparation théorique à la qualification de gaz TAG-1	60
Nacelle, plateforme élévatrice et chariot élévateur télescopique	54
Échafaudage tubulaire	49
Chariot élévateur vertical	49

Source : CCQ.

Les activités de perfectionnement aux entreprises sont organisées pour un ou deux groupes seulement, avec un nombre limité de participants. Hormis, les activités *Membranes de bitume modifié SBS sur toiture de grande dimension* et *Préparation théorique à la qualification de gaz TAG-1*, il est donc normal de retrouver à la tête du classement des formations génériques comme celles sur les nacelles et chariots élévateurs.

6 Conclusion

L'exercice 2016-2017 se termine donc pour une deuxième année consécutive avec une diminution de la participation aux activités de perfectionnement. La baisse de 12 % de la participation globale pour atteindre près de 21 090 participants est due en bonne partie au recul important de la clientèle du perfectionnement obligatoire. En dépit de ce repli, il faut noter que les chiffres de cette année demeurent quand même élevés comparativement à ce qu'ils étaient il y a cinq ans. Si le profil démographique de la clientèle participante demeure sensiblement le même que celui des années précédentes, il faut tout de même souligner la présence grandissante des compagnons participant aux activités de perfectionnement.

La tendance à la baisse de la clientèle en perfectionnement obligatoire devrait se poursuivre, compte tenu du ralentissement de l'activité dans l'industrie de la construction prévu pour les prochaines années. C'est donc le perfectionnement volontaire qui permettra de maintenir la participation de la main-d'œuvre aux activités de formation. À cet égard, la croissance constante de la participation aux activités de formation aux entreprises et la participation plus nombreuse des compagnons sont des voies de développement à accentuer pour répondre aux besoins de perfectionnement de la main-d'œuvre et des entreprises.

ANNEXE 1 Lexique (2016-2017)

Activité de perfectionnement : Activité de formation organisée pour un groupe de participants donné. Une activité de perfectionnement peut être composée d'un seul module ou d'un ensemble de modules (un programme d'études, par exemple). Une même activité de perfectionnement peut être réalisée pour un seul groupe ou pour un ensemble de groupes, répartis dans l'année ou dans différentes régions. Synonyme d'« activité de formation ».

Article 7 (ou A7) : Article 7 du *Règlement sur la délivrance des certificats de compétence* qui encadre l'obligation de formation des détenteurs d'un CCA ou d'un CCO non diplômés.

Type d'activité : Contexte dans lequel a été organisée l'activité de perfectionnement. Il y a cinq contextes différents :

- Module *Situation au regard des organismes de l'industrie de la construction* (SRO), offert aux CCO en obligation de formation ;
- Formation aux entreprises : activité de perfectionnement réalisée à la demande d'une entreprise par le SFAE ;
- Article 7 : activité de perfectionnement offerte aux CCA et CCO en obligation de formation ;
- Perfectionnement volontaire : pour toute personne non soumise à l'article 7. Une personne non diplômée qui a suivi ses formations obligatoires est par la suite considérée comme étant en « perfectionnement volontaire » ;
- Formation des enseignants : activité de perfectionnement de 45 heures offertes aux personnes étant formateur d'une activité de perfectionnement ou désirant le devenir ;

DFP : Direction de la formation professionnelle de la CCQ.

Exercice annuel : Période entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017.

FFSIC : Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction.

Fournisseur de services : Organisme qui réalise la formation pour les travailleurs de construction, après entente avec la CCQ. Un fournisseur de services peut être un centre de formation professionnelle, un cégep, une entreprise, une association patronale, un organisme public ou un manufacturier.

Module : Unité d'enseignement balisée dans le temps, généralement liée à une évaluation pour sanction.

Obligation de formation : Formation obligatoire pour le CCA et le CCO non diplômés (voir article 7).

Participation : Une participation est définie comme au moins une présence à une activité de formation. Une même personne qui débute une formation dans un groupe et qui la poursuit dans un autre groupe est comptabilisée comme une seule participation.

Perfectionnement obligatoire : Activité de perfectionnement ou participation dans le cadre d'une obligation de formation définie par l'article 7.

Perfectionnement volontaire : Activité de perfectionnement ou participation non déterminée par une obligation de formation définie par l'article 7.

Remarque : les participations aux activités de perfectionnement du SFAE ont toutes été considérées comme étant des perfectionnements volontaires.

Région : Une des neuf régions administratives de la CCQ.

Répertoire des activités : Répertoire des activités de perfectionnement offertes à l'ensemble des travailleurs et diffusé sous forme d'imprimé et en ligne.

SFAE : Service de la formation aux entreprises de la CCQ.

Temps partiel : Activité de perfectionnement de moins de 25 heures par semaine.

Temps plein : Activité de perfectionnement de 25 heures et plus par semaine.

Variation annuelle : Écart, en pourcentage, entre les exercices annuels 2015-2016 et 2016-2017.



COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC